

février 2010

BN Numismatique

Bulletin CGB-CGF n° 74

Pour recevoir par courriel le nouveau *Bulletin Numismatique*, inscrivez votre adresse courriel à : http://www.cgb.fr/bn/inscription_bn.html . Vous pouvez aussi demander à un ami de vous l'imprimer à partir d'internet. Tous les numéros passés sont en ligne sur le site cgb.fr et peuvent être téléchargés à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html> L'intégralité des informations et images contenues dans les *BN* est strictement réservée et interdite de reproduction.

Sommaire

- 2 PANNEAU D'AFFICHAGE
- 3 LES BOURSES
- 4 BOUTIQUES : PRÉVISIONS 2010
- 6 L'AN 13, L'ANNÉE DE LA COHABITATION DES REVERS !
- 7 FORUM DES AMIS DU FRANC N° 164 VOEUX 2010 !
- 8 LE COIN DU LIBRAIRE
LE CHORT : NOUVEAU ! INDISPENSABLE !
- 11 MONNAIES 42
- 12 UN VRAI PRIX... AUX USA !
REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 13 MONNAIES DU RÈGNE DE LOUIS XV
- 14-15 NANTES REND HOMMAGE À PHILIPPE GENGEMBRE,
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES MONNAIES SOUS
L'EMPIRE
- 16 FORUM ADÉ N° 067
- 17-20 LE SCANDALE DE MONACO
- 21 REVUE DE PRESSE ET DIVERS
- 22 CEDA 2009 : LES AMIS DE L'EURO SONT APPELÉS
AU VOTE !
- 23 FRIPOUILLERIES PUR JUS !
- 24-25 PAPIER MONNAIE 15
- 26 DU NOUVEAU SUR LA BANQUE DE LAW ??
OUI : LE LIVRE
- 27 PIGEON VOLE EN MILLIONS DE \$\$\$!
LA GUEULE CASSÉE DE L'EMPEREUR
- 28 MONNAIES 42

ÉDITORIAL

2010, cgb entre dans sa vingt-deuxième année.

En plus de faire notre travail pour le plus grand plaisir de notre actionnaire, nous avons durant ces vingt-deux années proposé à la communauté des numismates des pistes, des outils, des méthodes, des attitudes, des lectures, des références... pour, adaptions un vieux slogan du Club Méditerranée, « ne pas collectionner idiot ».

Dès 1993 la numérisation des données et le mécénat, dès 1995 des ventes transparentes et un livre de référence sur le modèle américain, la participation de nos collègues aux associations de collectionneurs ADF et ADÉ, l'implantation sur internet dès 1997, une maison d'édition, la coopération avec le journal spécialisé puis la création de notre propre journal, le *BN*, nous avons œuvré contre vents et marées pour diffuser gratuitement le maximum d'informations numismatiques et historiques.

Dans cette lancée, 2010 sera une année révolutionnaire pour cgb avec deux projets phares de réorganisation, *Sapiencia D et Numismates Associés*. Suivez, durant cette année que toute l'équipe vous souhaite excellente à tous points de vue, les éditoriaux et les articles du *BN* où nous les présenterons !

Michel PRIEUR

INSOLITE

On monte des monnaies en bijoux depuis la plus haute antiquité, probablement depuis que les monnaies existent.

Mais on choisit les monnaies en fonction de ses moyens... ici, la version la moins chère, des piè-ces en aluminium, de trois païsa des Indes sur une superbe photo de National Geographic.

En plus elles ont très largement circulé avant même d'être montées et l'orfèvre (si l'on peut dire !) s'est servi dans son porte-monnaie... mais le môme a l'air content avec son collier ! Que demande le Peuple ?



CE BULLETIN A ÉTÉ RÉDIGÉ AVEC L'AIDE DE :

ADF - ADÉ - AFEP - AFP - AGEFI - artclair.com - Philippe BOUCHET - Jean-Luc BUATHIER - Jean-Jacques CASTAING - Arnaud CLAIRAND - COMMISSION EUROPÉENNE - Laurent COMPAROT - Joël CORNU - DELCAMPE - Stéphane DESROUSSEAUX - Jean-Marc DES-SAL - Gilbert DOREAU - eurojuris.fr - [e-sylum](http://e-sylum.com) - Le FIGARO - fortune.fdesouche.com - Olivier FOURNIER - Camille GOERGEN - Samuel GOUET - Heritage.HA.COM - Yves JÉRÉMIE - journaldunet.com - François JOYAUX - Laure LEBRAT - Jean-Luc LEFEBVRE - LE MONDE - LIBÉRATION - MONNAIE DE PARIS - NATIONAL GEOGRAPHIC - NATOUSS' - lanouvellerepublique.fr - maroc-hebdo.press.ma - NUMISMATER - NUMISMATIVY - ordonnances.org/ - Michel PRIEUR - Éric PRIGENT - Éric PRIGNAC - Fabienne RAMOS - Frédéric ROLLAND - rue89.com - Emmanuel SAELENS - Gildas SALAÛN - Philippe SCHIES-SER - Laurent SCHMITT - Christian SCHWEYER - SENA - SPIEGEL - E.T. - Joël TISSOT - Stéphane WELTZ - WIKIPEDIA - Roland Bichara ZABLITH - zoomtchad.com

PANNEAU D’AFFICHAGE

L'équipe *cgb.fr* vous souhaite une excellente année 2010 et vous remercie pour la confiance que vous lui accordez

cgb.fr
numismatique



CONFÉRENCE À LA SENA

La création de la piastre d'Indochine

La Cochinchine avait été occupée par la France dès 1862 et en 1874, Paris obtint l'ouverture du Fleuve rouge et de trois ports. Il en était résulté un fort accroissement du commerce. Or la situation monétaire du pays était très anarchique. C'est dans ce contexte que la France décida, en 1878, la création de la piastre de Cochinchine. Les premiers projets furent l'œuvre du graveur général Albert Barre, mais celui-ci étant décédé le 29 décembre de la même année, c'est son frère Auguste qui poursuivit. Essais et fabrication de cette première piastre furent exécutés à l'atelier de Paris durant l'année 1879. Par la suite, du fait du changement de statut de la colonie, la piastre d'Indochine remplacera celle de Cochinchine (1885), tandis que pour lutter contre la fraude dont elle était l'objet, la pièce de 1C de piastre sera également modifiée en 1896. Grâce aux archives privées des frères Barre récemment entrées au Musée de la Poste, les différentes phases de la création de cette piastre d'Indochine ont pu être reconstituées avec précision.

François JOYAUX



CONFÉRENCE TRÉSOR

Le dimanche 31 janvier 2010, Arnaud Clairand donnera une conférence : « Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en Poitou ». Après avoir publié un inventaire des trésors du département des Deux-Sèvres, Arnaud Clairand s'attache désormais à la Vienne. Cette conférence s'insère dans sa démarche de récolte d'informations préalable à la publication de ce nouvel inventaire. Gençay (Vienne, à 25 km au sud de Poitiers), salle des Pompiers, dimanche 31 janvier, 16 h. 15.

RECRUTEMENTS

Oyez, oyez, nous sommes toujours en recrutement... aujourd'hui, demain, après-demain... Nous n'attendons pas que le travail vienne à nous, nous allons le chercher : il y en a donc toujours plus que nous ne pouvons en faire.

Nous avons donc toujours besoin de recruter soit des gens à former, soit des gens à compétences pointues. Mais avant de nous envoyer un CV avec photo accompagné d'une lettre de motivation manuscrite, réfléchissez... Chez nous, on travaille beaucoup et encore plus si affinités. On apprend en permanence si l'on en est capable car on ne croit jamais que l'on puisse arrêter d'apprendre. On vient travailler parce que l'on est intéressé par ce que l'on fait, pas seulement pour le salaire à la fin du mois et les tickets restaurant.

Condition sine qua non et sans appel pour s'engager chez nous : que l'équipe *cgb.fr* soit convaincue que vous pourrez vous adapter. Si le groupe ne le pense pas, c'est que vous serez plus heureux ailleurs que chez nous, ce qui n'est pas une critique. Si vous voulez une chance d'intégrer notre équipe ou simplement tester comment se passe un recrutement chez nous, il suffit d'envoyer un cv + photo et lettre de motivation manuscrite à :

CGB - CGF, 36, rue Vivienne, 75002 PARIS.
Tel : 01 40 26 42 97 Email : joel@cgb.fr

CONFÉRENCE TRÉSOR

Le 2 février à 20 h. 30, Arnaud Clairand donnera aux Salons de Blossac, 9 rue de la Tranchée, salle n° 3, une conférence, qui permettra de présenter le trésor monétaire découvert au 7 rue de la Tranchée, juste en face des Salons. Le 26 février 1960, il y aura 50 ans, des ouvriers travaillant à la démolition d'un bâtiment, découvrirent un dépôt monétaire d'au moins 490 monnaies d'or contenues dans une « peau de chamois » et accompagné d'un décompte manuscrit. Cet ensemble a été caché vers 1581, et autres des monnaies françaises des XV^e et XVI^e siècles, il contenait une part non négligeable d'espèces étrangères frappées en Espagne, Italie, Portugal... ainsi que des monnaies féodales.

Cette conférence sera l'occasion d'évoquer les circonstances précises de la découverte et de l'examiner en fonction des progrès numismatiques réalisés depuis un demi-siècle.

HÔTEL PARIS EST (dans la Gare de l'Est)
4, rue du 8 Mai 1945 75010 PARIS

28^e Salon
du Papier-Monnaie
6 février 2010

Organisé par l'A.F.E.P.
l'Association Française pour l'Étude du Papier-Monnaie
6 place d'Italie - 75013 PARIS

LES BOURSES

JANVIER 2010

- 29/30 Paris (75) (**) (N+CP) Numicarta
29/31 Berlin (D) (***) (N) (WORLD MONEYFAIR)**
 31 La-Motte-Servolex (73) (nc) (N)
 31 Montélimar (26) (**) (N)
 31 Sannois (95) (nc) (tc)
 31 Neumarkt (D) (**) (N+Ph)
 31 Ingbert (D) (**) (N+Ph)

FÉVRIER 2010

- 4/6 Long Beach (USA) (****) (N)
6 Paris (75) (*) (B) AFEP**
6 Paris (75) Assemblée Générale FFAN (AFEP)
 6 Londres (GB) (***) (N)
7 Argenteuil (95) (**) (N)**
 7 Revel (31) (nc) (tc)
 7 Vandoeuvre (54) (nc) (tc)
 7 Meschede (D) (**) (N+Ph)
 7 Tilburg (NL) (**) (N)
 12/13 La Haye (NL) (****) (N)
 13 Gretz-Arminvillers (77) (**) (tc)
 13/14 Chamalières (63) (**) (tc)
 13/14 Gênes (I) (****) (N+Ph)
 14 Mulhouse (68) (**) (tc)
 14 Thyez (74) (**) (N)
 14 Dortmund (D) (****) (N)
 14 Val de Salm (B) (**) (N)
 19 Zürich (Ch) (****) (N)
 20 Bergame (I) (****) (N+Ph)
 20 Mülheim/Rhein (D) (**) (N+Ph)
 21 Bresles (60) (**) (tc)
 21 Dôle (39) (**) (N)
 21 Draguignan (83) (**) (N)
 21 Montech (82) (nc) (tc)
 21 Montgeron (91) (**) (tc)
 21 Delmenhorst (D) (**) (N+Ph)
 21 Rothalmünster (D) (**) (N+Ph)
 21 Ulm (D) (**) (N)
 26/27 Hong Kong (C) (****) (N)
27 Saint-Sébastien-sur-Loire (44) () (N)**
 27 Berlin (D) (**) (N+Ph)
 28 Gonesse (95) (**) (tc)
28 Savigny-sur-Orge (91) () (N)**
 28 Pollestres (66) (**) (N)
 28 Strasbourg (67) (**) (N)
 28 Lausanne (CH) (****) (N)
 28 Hambourg (D) (****) (N+Ph)
 28 Konz, Trier (D) (****) (N)
 28 Sonneberg (D) (**) (N+Ph)
 28 Wittstock (D) (**) (N)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA F.F.A.N.

Nous tenons à vous informer que l'Assemblée Générale de la Fédération Française des Associations Numismatiques aura lieu le samedi 6 février 2010 de 10h30 à 12h00 dans les salons de l'Hôtel Paris est, (Dans la Gare de l'Est, où se tient le salon de l'AFEP, salon du Papier Monnaie) 4 rue du 8 mai 1945 75010 PARIS.

La Fédération qui est composée de quarante associations fédérées en France et en Belgique présentera ses différents rapports (moral, d'activité et financier). L'élection permettra de renouveler les membres du Conseil d'Administration qui sont élus pour deux ans. Nous rappelons que la FFAN regroupe les Associations et Sociétés qui veulent développer la Numismatique auprès de leurs membres et favoriser

Nouvelles de la Société d'Études Numismatiques et Archéologiques (S.E.N.A.)

La SÉNA (Société d'Études Numismatiques et Archéologiques, Association loi de 1901 fondée en 1963) organise, le premier mercredi du mois, à 18 heures, une conférence sur un sujet de numismatique ou d'Archéologie. Ces réunions se tiennent dans l'Hôtel des Monnaies et Médailles (11 quai de Conti, Paris VI) grâce à l'hospitalité de la Monnaie de Paris. L'admission y est libre, et nous vous invitons cordialement à venir assister aux conférences. Le programme des conférences est consultable sur le site www.sena.fr.



**CLIQUEZ POUR VISITER
LE CALENDRIER DE
TOUTES LES BOURSES
ÉTABLI PAR
DELCAMPE.COM**

les liens entre les différentes associations numismatiques, tant en France qu'en Europe. Nous vous rappelons que tous les associations fédérées sont convoquées et que les autres associations sont cordialement invitées à assister à nos travaux. Cette année, le docteur Helmut Schubert, président du DNG (Fédération allemande des associations numismatiques) participera à nos débats.

Rendez-vous le samedi 6 février à la Gare de l'Est ! Ne ratez pas le TGV du progrès qui fera entrer notre passion dans le troisième millénaire.

La dernière conférence eu lieu le 6 Janvier 2010 par François Joyaux sur « *La création de la piastre d'Indochine d'après les archives des frères Barre (1879)* ». Elle fut suivi par la cérémonie des vœux au cours de laquelle la SENA offrit champagne aux personnes présentes.

Les prochaines conférences auront lieu le 3 février 2010 par Louis-Pol Delestrée sur « *La route de l'étain à la période de La Tène* ». Le 3 mars 2010 sera consacré à l'Assemblée générale.

Philippe SCHIESSER, Président

BOURSES DE FÉVRIER : SORTEZ COUVERTS !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 6 février 2010 de 9h00 à 1700 dans les salons de l'Hôtel Paris-Est dans la gare de l'Est, 4 rue du 8 mai 1945, 75010 Paris, à l'occasion du XXVIII^e salon du Papier Monnaie organisé par l'AFEP (Association Française pour l'étude du Papier-Monnaie). Outre cette manifestation, deux assemblées générales auront lieu en même temps, celle de la FFAN (le matin) et celle de l'AFEP (l'après-midi). Le salon de cette année devrait rencontrer une participation accrue puisqu'il ne connaîtra pas la concurrence du salon de Berlin qui a lieu la semaine précédente. Alors pour tout ceux qui s'intéressent aux billets, venez-nous retrouver comme d'habitude à notre table qui se trouve face à l'entrée et pensez à vos commandes !

Attention, oyez, oyez, cette année la 42^e bourse numismatique d'Argenteuil aura

lieu exceptionnellement au Gymnase Romain Rolland, route de Corneilles le dimanche 7 février 2010 de 8h30 à 17h00, organisée par le Club Numismatique d'Argenteuil autour de l'équipé animée par Jean-Louis Cappry. Prenez vos précautions et réglez vos GPS afin d'arriver à bon port et venez nous retrouver à ce salon qui marque la rentrée d'hiver de la saison numismatique et est devenu un événement incontournable en Région parisienne. Nous serons bien sûr présents sur ce salon comme d'habitude depuis maintenant quinze ans !

Nous déplorons la concurrence que vont se livrer plusieurs salons et manifestations lors du week end des 27 et 28 février, c'est bien dommage. Nous espérons pouvoir vous fournir plus d'informations dans notre prochain BN.

Laurent SCHMITT



Personnes à contacter à Pollestres
Laure Lebrat : 04 68 54 50 44
Gérard Lebrat : 04 68 54 29 92

BOUTIQUES : PRÉVISIONS 2010

Il est de bon ton en début d'année de faire le point sur le passé et de tracer des lignes pour le futur ! Entre ces deux figures, c'est parfois un exercice difficile d'élever des temples à la vertu et de creuser des tombeaux pour les vices !

Faire le bilan de l'année 2009 n'est pas aisé puisque l'année fut économiquement difficile. Cependant, nous pouvons déjà affirmer que la vente par correspondance, en général, et la vente par internet en particulier, ont su tirer leur épingle du jeu.

En effet, dans un contexte social dégradé et une activité économique poussive, la boutique **ROME** a connu une embellie qui ne s'est pas démentie jusqu'à la fin de l'année. Cette boutique continue une progression qui ne se trahit pas depuis 2004. Nous

sommes, en effet, passés de 31.956 € et 256 monnaies vendues à 289.606 € et 2.139 monnaies vendues en 2009. Ces deux chiffres

Depuis 2004, nous avons mis en ligne près de vingt-trois mille monnaies romaines et nous proposons plus de quinze mille cinq cents monnaies en ligne chaque jour. En 2009, nous avons mis en ligne plus de trois mille nouvelles monnaies et nous avons vendu plus de sept mille monnaies romaines depuis son ouverture.

La boutique **ROME**, nous le réaffirmons encore une fois, est devenue un outil économique viable et incontournable sur la toile, la boutique unique de vente en ligne la plus importante au monde. C'est aussi un outil qui permet au profane comme au collectionneur spécialisé d'avoir une base de données en ligne disponible d'une richesse inégalée et d'une utilisation facilitée par des



dissimulent mal une progression de plus de 35% en 2009 par rapport à 2008 accompagnée d'une progression des commandes supérieure à 28% avec 1.071 clients satisfaits en 2009.

importante au monde. C'est aussi un outil qui permet au profane comme au collectionneur spécialisé d'avoir une base de données en ligne disponible d'une richesse inégalée et d'une utilisation facilitée par des

2010 : BOUTIQUE MÉROVINGIENNE !

mots clés et des sélections tri et de recherches. Cette offre complétée et relayée par le système des ventes sur offres, **MONNAIES** offre aussi au lecteur/utilisateur l'ensemble de nos catalogues depuis **MONNAIES XI**.

Nous évoquons le terme « de musée virtuel » il y a maintenant deux ans. Le terme est en train de devenir réalité.

Plus qu'une vitrine de professionnel, les boutiques et la boutique **ROME** en particulier sont devenues, au même titre que « Wikipedia » ou des moteurs de recherche sur internet, un véritable outil d'éducation et de recherche en ligne.



Relayé par des moteurs de recherche véloces et l'aspect convivial mis en place par nos ouaibemaîtres, nous avons des retours très prometteurs de la part des internautes qui ont pris conscience de la valeur des informations que nous mettons inlassablement sur la toile depuis 1997.



Cette offre s'est vue complétée depuis juillet 2009 par l'ouverture d'une boutique **BYZANTINES**, consacrée aux monnaies entre Anastase (491-518) et Constantin XI Paléologue (1448-1453).



Ce type de boutique était absent du panel français, voir mondial et depuis cette date, ce sont près de cinq cents monnaies qui ont été mises en ligne et vous avez été 68 à passer commande sur cette nouvelle boutique, encore balbutiante.



Une grande partie du succès de ces deux boutiques en 2009 a reposé sur une mise en ligne régulière et adaptée du matériel avec dix-neuf pour la boutique **BYZANTINES** entre juillet et décembre et quarante-quatre mises en ligne tout au long de l'année pour la boutique **ROME**. C'est grâce au patient travail de « fourmi » de Nicolas que nous avons pu mettre en ligne (faire les fiches, réaliser les photos, rédiger les messages) trois mille monnaies romaines et cinq cents monnaies byzantines en 2009.

LE PROGRAMME 2010 ET L'AVENIR !



Depuis début janvier, nous avons mis en ligne plus de sept cents nouvelles monnaies

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr



2010 : BOUTIQUE PROVINCIALE !

romaines. Nous préparons actuellement la mise en page et en ligne du nouveau catalogue **ROME XXV** avec plus de trois mille deux cents monnaies romaines et un thème consacré au monnayage de bronze d'Hanniballien, éphémère roi d'Arménie de Constantin I^{er} entre 335 et 337. Ce catalogue est attendu et sera disponible début février.

Nous allons continuer nos mises en lignes régulières et c'est en général une cinquantaine de nouvelles monnaies romaines qui viennent enrichir la boutique romaine chaque mardi.

Pour les monnaies Byzantines, le nombre de monnaies proposées est moindre. Une boutique **BYZANTINES** avec quinze mille monnaies est inimaginable. En revanche nous espérons la voir grimper cette année à mille monnaies et c'est entre dix et vingt monnaies qui vous seront proposées chaque semaine chaque fois que cela sera possible en général le jeudi !



2009, fut l'année de l'ouverture de la boutique **BYZANTINES** qui était imaginée depuis longtemps, mais attendait dans nos cartons faute de temps.



Le programme est encore plus ambitieux pour 2010 avec l'ouverture de la boutique de monnaies **GRECQUES** prévue pour le printemps si tout va bien.



Nous rappelons que le printemps débute le 21 mars pour se terminer le 21 juin, nous n'avons pas de date précise, mais c'est un énorme travail à mettre en place avec les informaticiens et un travail de surcroît qui vient se greffer à tout ce qui existe déjà. Néanmoins cette boutique est attendue et espérée par de nombreux internautes, depuis longtemps. Elle viendra compléter notre offre sur la toile et permettra de présenter un éventail pratiquement complet pour la numismatique antique !



2010 : BOUTIQUE GRECQUE !



Enfin, si nous en avons le temps, en 2010, nous mettrons en ligne une autre boutique. Plutôt, nous doublerons la boutique **ROME** dont le nouveau-né prendra le nom de boutique **PROVINCIALES**. En effet, actuellement dans la boutique **ROME**, outre les monnaies depuis la République Romaine jusqu'à Zénon, vous pouvez trouver aussi pêle-mêle les monnaies frappées en langue latine ou en langue grecque dans les colonies et frappées sur l'ensemble du territoire romain entre les guerres Civiles et la Tétrarchie.



Cette nouvelle boutique qui ne pouvait se réaliser qu'à partir du moment où nous avi-

ons mis en place la boutique des monnaies **GRECQUES** permettra de mieux faire connaître ces monnaies si riches et si diverses, parfois boudées par un public français non averti. Nous comptons sur cette nouvelle boutique pour faire mieux découvrir ce pan de numismatique, souvent méconnu, aux facettes multiples, si évocateur, à la rencontre des mondes grecs et romains !



Cette offre aux facettes multiples se verra compléter par nos ventes sur offres, **MONNAIES** dont la prochaine consacrée aux monnaies antiques, **MONNAIES 43**, est prévue pour le 29 avril 2010.



Ce programme encore chargé et diversifié a pour finalité de vous présenter le panel le plus large possible. C'est grâce au travail de toute une équipe que nous pouvons proposer un tel service et aussi, grâce à vous déposants et acheteurs qui rendez possible cette aventure, débutée il y a maintenant quinze ans, merci à tous et très bonne année numismatique 2010 !

Laurent SCHMITT

<http://www.ordonnances.org/>

Mise en ligne des références du manuscrit de la Monnaie de Paris ms.4° 180 (1685-1689), règne de Louis XIV. Mise en ligne de références d'actes monétaires des règnes de Henri II à Louis XIII, d'après le Catalogue général de la Bibliothèque nationale de France (1547-1643)

Document du mois : Publication des enchères relatives à la Monnaie de Dijon (16 mai 1535)

Soit au total 216 nouvelles références et textes monétaires disponibles. Le site vous propose actuellement plus de 16.600 textes monétaires mis en ligne, soit plus de 81.400 pages, et plus de 26.700 références de textes monétaires disponibles.

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr www.cgb.fr

L'AN 13, L'ANNÉE DE LA...

Le collectionneur masqué sous le célèbre pseudonyme E.T., nous signale plusieurs variétés dans la série des «demi-franc» type F.174. Tout d'abord, la variété sans point après «FRANC». Dans l'état actuel des pointages, il semble que les exemplaires sans point après «FRANC» apparaissent uniquement durant l'an 13 et précisément pour les ateliers de Limoges, Toulouse et Perpignan.

L'histoire ne s'arrête pas là, bien au contraire, nous dirons même que c'est là que tout commence...



La variété se situe cette fois-ci au niveau du nombre de feuilles ornant la fin de l'extrémité de la branche droite d'olivier, aux revers des types F.173, F.174 et F.175. Toujours



Pour l'an 13, et pour lesdits ateliers, il y a donc cohabitation des deux variétés, avec et sans point après «FRANC», dans une proportion qui n'est pour le moment pas représentative compte tenu du nombre trop faible d'exemplaires pointés. Bien entendu, toutes les informations et photos à ce sujet sont les bienvenues !



En effet, une seconde variété est mise en évidence, toujours pour cette même série.

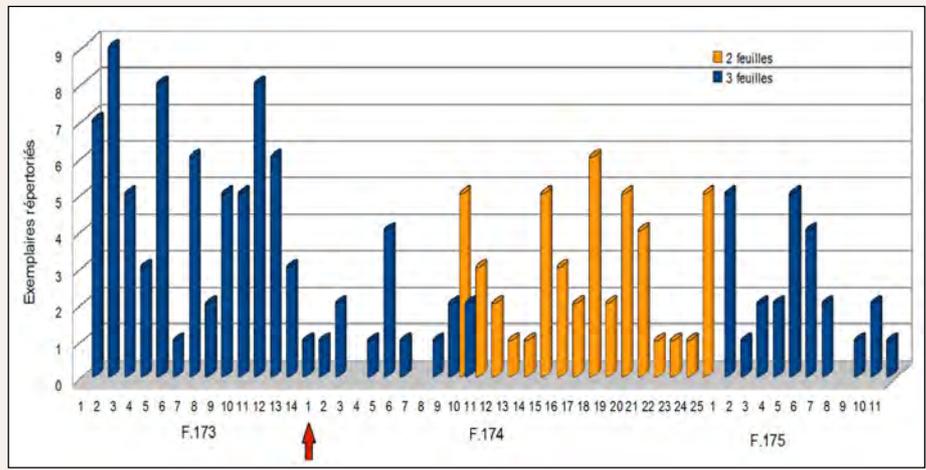


... COHABITATION DES REVERS !

selon nos pointages, le type F.173 est uniquement composé de revers comportant trois feuilles. Il en est de même pour le type F.175.



En revanche, nous constatons l'utilisation de deux revers pour le type F.174, un premier dit à trois feuilles et un second dit à deux feuilles. Reste à représenter les résultats des pointages sur un graphique afin d'obtenir une meilleure visualisation de l'utilisation des deux revers pour le type F.174.



la référence F.174/1, il suffit de se reporter à la marque rouge. L'axe des ordonnées représente les exemplaires répertoriés. Les revers à deux feuilles sont symbolisés par la couleur jaune, tandis que les revers à trois feuilles le sont par le bleu.

veau de la ligne F.174/10, ce qui renvoie aux exemplaires de l'an 13, frappés à l'atelier de Paris. L'année suivante, les revers sont uniquement à deux feuilles ! Comme nous l'avons remarqué quelques lignes plus haut, l'avers à trois feuilles redevient de rigueur dès le type F.175.



Ce graphique est représenté de la façon suivante : l'axe des abscisses représente les numéros de Franc, type F.173, 174, 175 ainsi que les sous numéros de Franc. Ainsi, si vous souhaitez connaître le nombre de monnaies au revers trois feuilles pour



Grace à ce graphique, nous remarquons que les deux revers cohabitent uniquement durant le type F.174, plus précisément au ni-

Nous pouvons supposer une réutilisation des coins de revers du type Premier Consul dès 1806, ce qui expliquerait le retour des revers à trois feuilles.

Bien entendu, nous sommes également preneurs de toutes informations et photos à ce sujet, dans l'optique du FRANC IX !

Joël CORNU

FRAPPE FAIBLE SUR ÉPI

Communiquée par Jean-Luc Buathier, une frappe faible, reconnaissable à la cuvette créée près du listel (les coins ne se sont pas suffisamment « enfoncés») sur une 1 centime épi de 1968.



Il l'illustre à côté d'une normale. Il est extraordinaire de voir qu'une série monétaire, dès qu'elle s'étend sur un nombre d'années suffisant, peut devenir un thème de collection en soi, pour peu que l'on regarde attentivement les monnaies et que l'on s'attarde aux fautes !

TIRET EN 2 DÉCIMES

Découvert par notre lecteur Stéphane Wetz, un coin de revers de 2 décimes qui porte en soulignement du 2 un petit tiret bien net et et trop bien placé pour ne pas être intentionnel de la part du graveur.



Souci d'esthétique ? Marque de fabrique ? Cet exemplaire est actuellement le seul vu parmi les vingt-trois images de la base Collection Idéale. Ce n'est en aucun cas un type nouveau, la modification étant sans aucune signification monétaire et se limitant apparemment à un seul coin, en revanche il s'agit d'une variété que nous passerons peut-être au niveau de variante (donc avec une ligne et non pas une simple note dans le FRANC IX) si on trouve au moins un deuxième exemplaire et mieux un deuxième coin. Souvenons-nous que ces coins semblent



avoir été fabriqués comme un puzzle, chaque élément correspondant à un poinçon et sans matrice qui aurait permis de fabriquer une série de coins identiques. Il est donc évident que trouver un coin varié n'est plus l'exception mais la règle. Vérifiez vos 2 Décimes et communiquez-nous les résultats !

ESSAIS POUR LE PLAISIR

Ex Collection, NATOUSS', 5,07gr.



2 francs 1811 MA

Nous venons de recevoir un deuxième exemplaire d'une 2 francs 1811 MA (F.255/33) provenant de la « © Collection BAKI ».



Cette monnaie est également le nouvel exemplaire CI pour cette ligne du FRANC depuis la dernière mise à jour du site internet. Pour participer à la Collection Idéale : joel@cgb.fr

IL FAUT SE MÉFIER DES

... articles qui se terminent par « seuls ceux qui ne font rien ne se trompent jamais », ils semblent pré-disposés à contenir des erreurs ! Notre notule du BN073 qui se terminait ainsi comportait une superbe erreur dans le titre LIMOGES pour BAYONNE. Heureusement, le spécialiste de Limoges nous a alerté, la coquille est corrigée, une nouvelle version du BN073 est en ligne, il vous suffit donc de la télécharger et d'écraser celle que vous aviez enregistrée. Pour ré-enregistrer vous pouvez utiliser le lien dans le courriel que vous avez reçu pour le BN073 ou aller sur le site dans la rubrique « Anciens numéros » et remplacer dans l'URL le numéro du BN par 73.

VOEUX 2010 !

Au nom du Bureau des Amis du Franc et avec une semaine de retard (bronchite oblige) je viens vous présenter nos meilleurs vœux pour 2010, santé et travail sans oublier les trouvailles numismatiques et bien sûr des FRANCS, toujours des FRANCS.

Huit ans après la fin de la circulation des Francs, sept ans après le bicentenaire du Franc Germinal (1803) et bientôt cinq ans après la démonétisation totale et finale de tous les Francs et la fin du remboursement, notre Monnaie vit toujours. Il n'est pas un jour sans que nous en parlions, que les médias l'évoquent. Il resterait encore plus de quatre milliards de Francs (en billets) en circulation dans les lessiveuses, les matelas ou ailleurs.



Qui aurait pu penser quand nous rédigeons le premier FRANC en 1995, il y a quinze ans que notre monnaie serait toujours d'actualité, alors que son avis de décès était prononcé et semblait inéluctable ?

Notre Association fondée en 1997 est toujours bien vivante avec 250 membres actifs en 2009 alors que la vie associative connaît comme l'Économie en général, un coup d'arrêt et semble frileuse à l'image

du « général hiver » en ce début 2010. Certains membres ont la réponse rapide et parfois le sang chaud. Notre Forum vit et est vivant, même parfois avec difficulté. Le combat peut sembler solitaire, mais notre société est active, il suffit de lire vos contributions sur le forum et tout le travail effectué par le Bureau, de la lettre d'Information des Amis du Franc en passant par la Collection idéale et tout le travail de fourmi qui s'effectue chaque jour pour continuer à vous informer sans oublier les contributions du Bulletin Numismatique et le Forum des Amis du Franc.

Nous profitons de ce message afin de remercier tous ceux qui œuvrent à la pérennité de notre Association. Alors pour 2010, nous vous souhaitons de nombreuses trouvailles, de nouvelles lignes pour le FRANC (de plus en plus difficile), de nouvelles photos pour la Collection Idéale, de nouvelles notules pour le Forum des ADF et la lettre d'information, du travail pour tous, les Amis des Dupré et tous les autres, un peu d'écoute aux autres et beaucoup d'ouverture à tous !

BONNE ANNÉE 2010 !!!!
 Laurent SCHMITT
 (président – ADF 043)

LE COIN DU LIBRAIRE

NOTE LIMINAIRE :

Non que cgb.fr ne cherche pas à gagner sa vie, nous cherchons comme tout le monde à gagner de l'argent, ne serait-ce que pour continuer de travailler et faire plaisir à nos actionnaires, mais nous n'en faisons pas une maladie.



Il nous semble beaucoup plus important de dire ce que nous pensons sincèrement, y compris beaucoup de bien d'un livre qui n'est pas édité chez nous, si nous pensons franchement que le livre est bon, utile et qu'il va faire avancer les choses. Bien entendu, nous préférons éditer ce genre de livres nous-mêmes mais ce n'est pas parce que nous ne l'avons pas édité que nous allons le passer sous silence où lui trouver des défauts qu'il n'a pas.

Ce que vous allez lire ci-dessous est donc très franchement tout le bien que nous pensons du CHORT.

Par ailleurs, nous allons faire de notre

mieux (les habitudes de langage et de pensée sont difficiles à modifier) pour normaliser nos descriptions, tant à cgb.fr que dans le Bulletin Numismatique et dans le Forum des ADF, sur les standards définis dans le CHORT. Nous comptons bien entendu sur celui-ci pour relever les impropriétés et nous suggérons à tous les auteurs de catalogues et rédacteurs d'articles ou de notules de faire de même : une bonne normalisation permet aux débutants de s'y retrouver facilement et de ne pas penser qu'une désaxée à trois heures n'est pas la même chose qu'un coin tourné à 15 minutes. Nous demandons d'ailleurs à l'auteur de rédiger un résumé pratique pour le BN des principales normalisations de vocabulaire à opérer dans le style « Faire / Ne pas faire ».

Autre point important, ce livre est un livre, pas une encyclopédie. N'y cherchez donc pas la cote du coin choqué avers/revers du demi-franc 1808, ni la cote de la 25 centimes Lindauer 1932 non percée, ce n'est pas le but du livre.

Au minimum, ouvrez et feuillotez ce livre : vous comprendrez pourquoi il est indispensable, y compris voire surtout pour ceux qui croient savoir...

Michel PRIEUR

LE MONNAYAGE ET LES MONNAIES FAUTEES (par J-C CHORT, 2009, Éditions Gadoury, Monaco) ou le livre de base de tous les numismates curieux...

Nouveauté ! C'est bien ce qui qualifie le MMF1. On peut donc traiter de sujets non encore abordés en profondeur, tant la numismatique est vaste, mais il s'agit là, grâce à cet ouvrage, d'un pan entier de la collection de monnaies qui se trouve enfin éclairé d'un nouveau jour. La lumière a remplacé la pénombre, voire l'obscurité ou pire les franches ténèbres...



Pour ce thème particulier de plus en plus prisé, nous sortons du néant, en termes de littérature, mais nous rattrapons d'un coup notre retard par rapport aux pays précurseurs.

Nous avons dit, un pan ? Non : deux ! Car l'auteur a eu la riche idée de traiter de la fabrication des monnaies au sens large en incluant l'élaboration des coins et des flans.

LE CHORT : NOUVEAU !

Cette étude qui présente l'évolution des techniques et des pratiques au cours des siècles est traitée de façon claire et illustrée. Chaque étape est détaillée finement, ni trop, ni trop peu. Il ne s'agit pas seulement de l'introduction nécessaire avant de traiter du sujet principal : les monnaies fauteses, mais bien d'un exposé qui n'a pas d'équivalent dans les ouvrages habituels.

La lecture de celui-ci s'avère donc indispensable.

Le livre est divisé en cinq parties principales :

- I- L'histoire du monnayage et la naissance d'une monnaie. (70 pages)
- II- Classification et description de tous les types de fauteses. (125 pages)

- III- Différences entre variétés, variantes, artefacts et fauteses. (25 pages)

- IV- Pièges à éviter, quelques bidouilles. (20 pages)

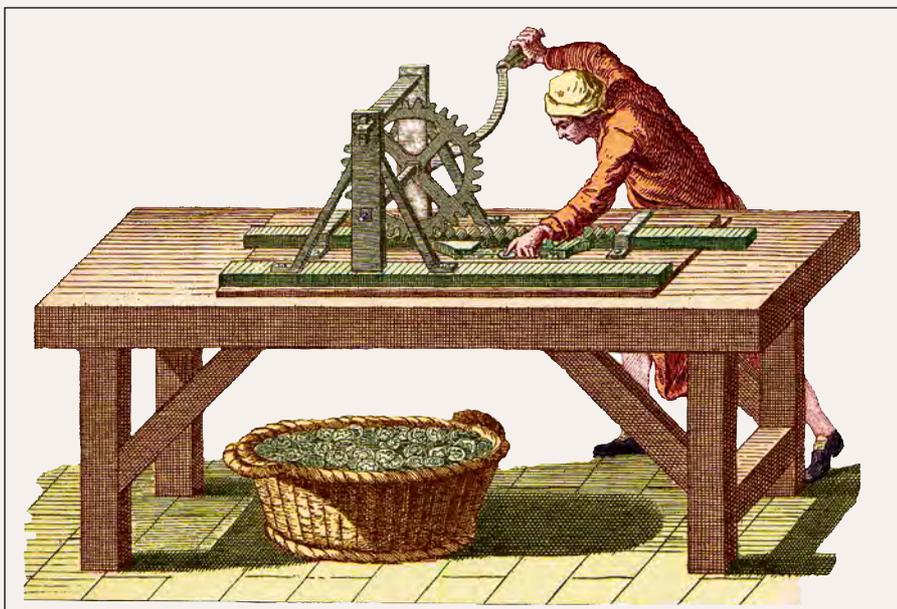
- V- Evaluations et cotations. (130 pages)



I) La première partie a été évoquée plus haut. On y apprend beaucoup.

II) Ici, les cent (ou un peu plus) types de fauteses connus sont nommés, classés, illustrés puis décrits. La classification propose quatre classes de fauteses et associe une couleur à chacune pour améliorer la lisibilité du livre :

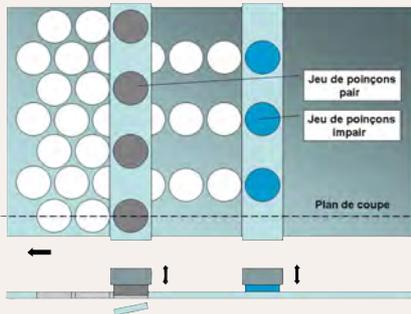
- 1 - Problèmes de coins et de virole (bleu comme l'acier des coins).
- 2 - Problèmes de flans (marron, comme peuvent l'être certains flans)



LE COIN DU LIBRAIRE

3 - Problèmes de réglage, montage (rouge comme en erreur)

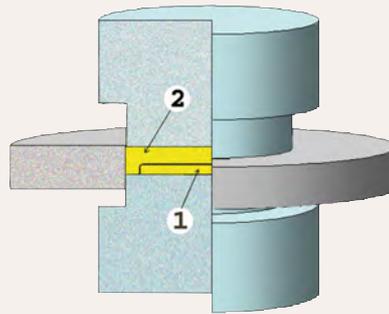
4 - Problèmes dues à la presse (vert, de la couleur de presses monétaires anciennes)



Chacune de ces catégories est divisée en sous-catégories, puis ces dernières en types d'erreurs. Ex : **EM225** pour qualifier une Lindauer au trou décentré.

EM = Erreur Monétaire ; **2** = problème de flan, **2** = erreur de découpage, **5** = trou décentré.

Pour les accidents de frappe mettant en cause plusieurs flans qui peuvent se retrouver ensemble entre les coins, des dessins représentant les deux coins, la virole et les flans sont ajoutés pour augmenter la clarté.



III) La terminologie à adopter n'est pas évidente. Ce chapitre propose des définitions qui respectent les habitudes anciennes, le vocabulaire des disciplines qui utilisent déjà variante, variété, voire artéfact pour d'autres. Ce chapitre apporte donc les nuances nécessaires, et quelques-uns des cent cas particuliers de notre numismatique y sont abordés à titre d'exemples. Le lecteur peut donc essayer de classer ses monnaies fautées dans les catégories décrites auparavant, ou au contraire de les qualifier de variantes ou artéfacts plutôt que fautées.

IV) Les monnaies classiques sont parfois imitées, surtout de nos jours, pour tromper le numismate. Pour les fautées, on trouve plutôt des monnaies bidouillées. Donc à par-

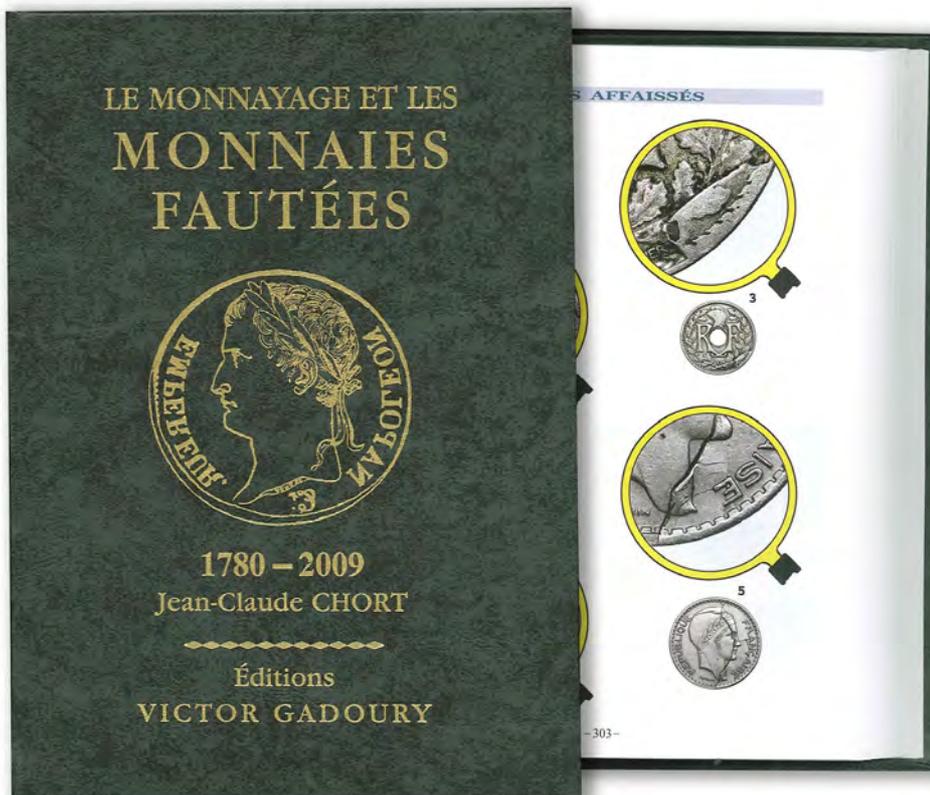
tir de pièces officielles, ce qui peut rendre la détection plus délicate. D'autre part, certaines monnaies présentent des accidents ou altérations post-frappe qui peuvent tromper le collectionneur de fautées.

Ce chapitre donne des exemples illustrés et les explications nécessaires.

V) Trois pages d'explications sont propo-



LE CHORT : INDISPENSABLE !



sées, en introduction de chapitre, pour expliquer la manière d'aborder les cotations dans le cas particulier des fautées. Les prix habituellement constatés sont présentés par des tableaux pour les monnaies qui existent en plusieurs exemplaires (frappes en médaille, Lindauer non trouées, etc). Par contre, les monnaies uniques sont cotées par l'exemple. On propose quelques exemples (photo + prix), ainsi l'amateur qui aura une monnaie approchante pourra se faire une idée et en déduire une estimation.

Des échelles sont définies pour mesurer l'importance de l'erreur quand nécessaire.

Pour continuer notre exemple, nous illustrons celle des EM225.

Les prix sont donc logiquement proportionnels à l'importance du décentrage.

Le prix d'une fauté est donc, comme souvent, affaire de bon sens !

Laurent COMPAROT

Le monnayage et les Monnaies fautées 1789-2009 par CHORT Jean-Claude, Éditions Gadoury, Monte-Carlo, 2009, relié, (14,5 x 21cm), 400p., 1.000 illustrations, cotations et index

39€

Résumé de la conférence à la SENA du 2 décembre 2009

par Christian Schweyer « Monnaies regravées satiriques et contremarques politiques ».



Les plus connues sont faites sur les monnaies à l'effigie de Napoléon III à la suite de la défaite de Sedan et de la chute de son régime. Un casque à pointe fut dessiné sur des dizaines de milliers de pièces, d'abord, probablement, par des soldats qui s'estimaient trahis, puis par des graveurs professionnels pour des raisons commerciales.



On trouve des sols constitution avec le portrait de Louis XVI modifié, des cinq et dix centimes de la première république avec le portrait de la liberté transformé en Napoléon Ier.

Puis, sous l'Empire, des pièces poinçonnées d'une fleur de lys et d'autres avec la fameuse contremarque au tigre.

Sous la restauration, des transformations de Charles X en curé, avec calotte et soutane, vont faire l'objet d'enquête de police, sur tout le territoire, en direction de la bourgeoisie financière.



Sous Louis-Philippe on trouve surtout des transformations faite par les légitimistes. Ainsi les décimes de la révolution (toujours en circulation) avec « A bas le drapeau de la misère » ou les contremarques au V couronné, sur le portrait de Louis-Philippe, en référence au prétendant Henri V.

Signalons, pendant la révolution de 1848, la tranche modifiée sur les 5 Francs en « Dieu punira la France ».



Le phénomène s'était amorcé bien plus tôt lors de la révolution française. L'Etat avait montré l'exemple en modifiant des monnaies.



MONNAIES PROPAGANDE, MAIS DU PEUPLE POUR LE PEUPLE



Les débuts du règne de Napoléon III sont aussi marqués par des enquêtes de police sur des pièces au portrait décapité. Le mouvement va s'éteindre avec la censure policière puis renaître sur la fin du régime avec des avers de 10 centimes aux légendes poinçonnées et d'autres au portrait regravé en pape, à la suite du soutien accordé par Napoléon III au pape Pie IX.



Puis le mouvement s'éteint. Il va renaître un temps avec les passions autour du général Boulanger. De très belles regravures vont être faites, en soutien ou en satire. Plus tard, les poilus des tranchées de 14-18 vont aussi utiliser le portrait de Napoléon III pour satiriser Guillaume II. Par la suite, le XX^e siècle sera nettement plus pauvre en transformations. Il était en effet bien plus facile de s'acharner sur le portrait d'un tyran en fin de régime, que de modifier la Marianne qui, à part quelques groupes royalistes de plus en plus minoritaires, faisait consensus.



Puis, à la fin de la guerre d'Algérie, des poinçons OAS ou FLN.



Le phénomène de regravure a touché aussi d'autres pays.



Avec la défaite française dans la guerre franco-prussienne, le mouvement de regravure et de contremarques atteint son apogée. Outre les casques à pointes, une floraison de transformations de toutes sortes touche les monnaies, surtout les 10 centimes, de par leur grande surface et leur faible valeur.



Restent les contremarques. Elles seront antinazis et gaullistes pendant la deuxième guerre mondiale.



Pie IX, Victoria, Victor Emmanuel II, Guillaume II, et le président Kruger d'Afrique du Sud vont être satirisés sur leurs monnaies. Des transformations non satiriques ont aussi concerné Albert I^{er}, roi des Belges, en 14-18 et la reine Wilhelmine de Hollande pendant la deuxième guerre mondiale.

MONNAIES 42 : GRANGIEN !

Parmi les 413 monnaies de la partie MODERNES de VSO 42, outre la vente de la Collection Pierre-3, le lecteur a la possibilité de découvrir les exemplaires provenant de la Collection Jacques Grangien. L'un des auteurs du CGKL, ouvrage de référence sur les doubles et deniers tournois, Jacques Grangien est également un collectionneur averti de monnaies révolutionnaires. Les monnaies constitutionnelles et conventionnelles de sa collection sont proposées dans la partie royale du catalogue. Nous allons nous intéresser ici aux monnaies modernes.



Quinze monnaies sont offertes dans MONNAIES 42 (d'autres seront très prochainement mises en ligne dans la boutique MODERNES). Elles sont réparties de la manière suivante :

- deux pièces type F.114 (cinq centimes Dupré, grand module, « refrappage » du décime)

- neuf pièces type F.115 (cinq centimes Dupré, grand module)
- quatre pièces type F.129 (un décime Dupré, grand module)



Si ce nombre semble à première vue relativement modeste, l'étude de ces monnaies s'est en revanche avérée passionnante pour l'amateur de DUPRE.



En effet, on ne compte pas moins de neuf monnaies insolites : deux doubles frappes, trois monnaies frappées avec un coin ne correspondant pas au type (une cinq centimes Dupré, grand module, an 9 G avec l'avers du décime, une un décime Dupré, grand module, an 8 AA et une an 8 BB frap-

pées toutes les deux avec l'avers de la cinq centimes), et, trois monnaies frappées en métal de cloche.

Ces dernières qui, techniquement, constituent un nouveau type mais que nous intégrerons en tant que lignes nouvelles dans le prochain FRANC, posent en outre le problème des faux d'époque. La texture de leur métal et le fait qu'elles ont été frappées (et non moulées) nous ont cependant incité à rejoindre l'opinion de Jacques Grangien et à les considérer en métal de cloche même si un doute est toujours possible.

Nous avons également suivi son avis pour la monnaie suivante : Cinq centimes Dupré, grand module an 7/5 BB, lot n° 615. Cet exemplaire, qui est incontestablement une an 7/5 avec pour particularité de ne pas avoir de point après CENTIMES, présente une lettre sous le BB. Il nous avait été impossible de savoir avec certitude de quelle lettre il s'agissait et nous nous étions rangés à l'opinion de Jacques Grangien qui considérait qu'il s'agissait d'une R en précisant qu'un doute subsistait pour inviter les autres spécialistes de la période à analyser la monnaie. Xavier Bourbon, dont l'article sera publié dans un prochain BN, est arrivé à la conclusion selon laquelle la lettre serait un B... Le lot est donc retiré de la vente et sera reproposé une fois publié.

MONNAIES 42 ROYALES

La vente sur offres Monnaies 42 clôture le 28 janvier et constitue l'occasion d'acquiescer des monnaies d'exception, parfois inédites voire uniques.

Les monnaies royales, féodales et étrangères frappées avant 1795 sont représentées par 600 monnaies. L'exceptionnel denier d'Angers, n° 1 et pièce de couverture de la vente, suscite déjà l'intérêt de plusieurs collectionneurs principalement autour de son attribution à Charlemagne ou Carloman. Nous avons opté pour ce dernier en raison du L présent dans le monogramme CARLO ; la question de l'attribution reste toutefois ouverte et ne change rien à son insigne rareté.

Le franc à pied de Charles V, frappé à Limoges (n° 67) allié à la fois rareté et conservation exceptionnelle. Il a été frappé après 1372, suites aux reconquêtes du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge et du Limousin par les troupes de Bertrand du Guesclin. Il s'agit de l'une des rares monnaies de Charles V pouvant être attribuée à un atelier particulier, avec celle de Poitiers et La Rochelle.

Avec cette vente, les collectionneurs de fautés ne seront pas en reste : Ecu d'or de Charles VI de Paris avec VN-CIT (n° 76) ; deux francs à pied de Charles V avec KROLVS (n° 73) ; un blanc à la cou-

ronne de Charles VIII avec deux fautes : CIT au lieu de SIT et BNI à la place de DNI (n° 97) ou un double sol de la Constitution frappé à Marseille en 1793 avec LOL ou lieu de LOI, ne signifiant pas LOL (*Laughing Out Loud*), mais nous faisant tout de même bien rire. Le graveur particulier de la Monnaie de Marseille a produit nombre d'exemplaires à légendes fautées dont M. Chort nous a fait connaître de plusieurs variétés étonnantes : celle-ci manque toutefois à son remarquable ouvrage. Plusieurs écus ne figurent pas dans les pointages de Georges Sobin (n° 315, 316, 318) et sont désormais attestés et publiés grâce à ce catalogue.

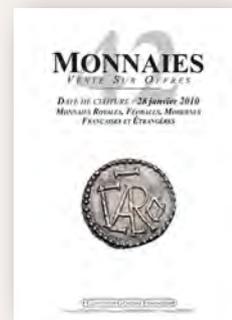
Les monnaies féodales ne sont pas en reste avec 103 exemplaires principalement issus de la Provence, du Languedoc et des Ardennes, dont de grandes raretés. Une librairie numismatique clôture ce catalogue.

Deux erreurs de classement nous ont été aimablement signalées et nous sommes contraints de retirer la monnaie n° 79 qui est de Paris et de la 3^e émission (merci à Dominique Lemaire) ainsi que la monnaie n° 533 classée par étourderie à Romans (point 2^e) alors qu'elle est d'Embrun (point 3^e) et peut-être de Louis I^{er} (merci à Philippe Delaygues).



L'étude de la Collection Grangien aura permis de découvrir cinq monnaies inédites au FRANC qui seront autant de lignes nouvelles dans le FRANC IX et un nouvel exemplaire de la Collection Idéale. Nous invitons donc à les regarder de près et à enrichir votre collection en misant, avant le 28 janvier 2010, sur une ou plusieurs monnaies de cette collection.

Stéphane DESROUSSEAUX
stephane@cgb.fr



Arnaud CLAIRAND

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

À QUOI BON PUBLIER ?

Dans le BN016, page 21, toujours en ligne à <http://www.cgb.fr/bn/ancienbn.html>, on dénonce ce faux ridicule :



qui réapparaît sur un grand site d'enchères avec ce commentaire fabuleux : « *Billet ne figurant pas sur le Fayette, le surcharge a été faite après.* ». Non ? Si !!!!!

NE NOUS PLAIGNONS PLUS !

Article terrible d'artclair.com sur des ventes de faux Picasso et Chagall sur e-bay pour plus d'un million de dollars... Les numismates ne sont pas les seules victimes des faussaires sur e-bay !

UNE BELLE HISTOIRE À BLOIS

Un collectionneur se fait voler sa collection par son employée de maison... qui va la vendre à un excellent ami dudit collectionneur, à Paris... bien mal acquis n'aura pas profité, pour une fois !
Lire toute l'aventure dans l'article de la Nouvelle République, cliquez !

MAURICE ALLAIS

Un excellent article de synthèse sur les idées et propositions de Maurice Allais pour sortir de la Crise et ne pas y retourner aussi sec que les méthodes utilisées actuellement nous le garantissent.
Avant tout, retirer aux banques le pot de confitures de la création monétaire !!
Cliquez pour lire et faites circuler : [la Crise n'est pas une fatalité !](#)

FAUT-IL EN RIRE ?

Faut-il en pleurer ? Nous retirons par charité chrétienne l'adresse courriel de l'expéditeur de ce courriel reçu par Arnaud Clairand, je cite texto : « *monnaie de 1586 très rare - je voudrais vous vendre une monnaie de 1586 Royales TTB dont je n'ai plus d'information. Renvoyer moi un règlement à pascal.xxxx@wanadoo.fr. je vous dirais oui ou non et après je denierais le prix à vous* »

BEAUX DANS LIBÉRATION !

Le Président de la Monnaie de Paris, son portrait est publié en une page dans Libération ! Tout à fait intéressant tant sur le personnage, hors norme dans l'Institution, que sur le projet industriel et commercial, à ne pas manquer !



VENDEURS E-BAY : DES NOMS !

Un point intéressant, particulièrement pour tous ceux qui ne supportent plus l'abus d'usage des pseudos et des anonymisations, porte ouverte à toutes les arnaques, un vendeur doit s'identifier clairement et nommément et pas seulement par un pseudo. Sinon, c'est de la concurrence déloyale et contraire à l'article 19 de la Loi sur l'Économie Numérique. Tous les détails sur le site eurojuris, cliquez !

UN VRAI PRIX... AUX USA !

Nous avons tous confiance dans la bonne santé de la numismatique américaine et des collectionneurs américains mais il est bien évident qu'aux niveaux stratosphériques de leurs prix et avec la situation économique générale, chaque mise en vente d'une pièce mythique de gros calibre est surveillée et le résultat est significatif.

Pièce de gros calibre aux USA, c'est un million de dollars ou plus... nous ne sommes pas à des niveaux comme en France ou une monnaie française royale officielle et unique, manquant à la collection nationale, se vend péniblement 18.000 euros. Récemment, Heritage - ha.com - passait en vente une pièce certes mythique mais bien particulière et, selon tous les standards normaux, pas une « vraie » pièce.

Explication :
En 1912, depuis déjà des décennies, on frappe la pièce de 5 cent en nickel au modèle Liberty. Cette pièce n'a rien de particulier, c'est de la petite monnaie courante. Durant l'année 1912, on pense que dans le noble dessein de prendre de l'avance dans son travail, le graveur sortit ses matrices et prépara les coins pour l'année suivante, donc millésime 1913.

Il prépare tout quand, catastrophe, il reçoit des instructions du Trésor de changer de modèle et pour 1913, on va frapper le Buffalo Nickel, la célèbre pièce au bison. Que faire de cette inutile paire de coin Liberty Nickel 1913 préparée pour rien ?



On pense que le Maître a frappé quelques pièces en souvenir ou peut-être à la demande d'un collectionneur. Aujourd'hui on connaît cinq exemplaires, c'est donc rarissime, mais ce n'est ni une pièce officielle puisque celle-ci en 1913 est le type Buffalo, ni un essai, ni même un défaut. Pourtant, c'est devenu une pièce mythique comme en France la 20 francs 1973 (qui en revanche est un vrai essai, d'une vraie pièce qui deviendra effectivement une pièce circulante après changement de faciale).

Quand les collègues de Héritage passent en vente l'exemplaire Olsen (chacun des cinq exemplaires porte le nom de l'un de ses propriétaires passés), ils sont inquiets. La situation économique incertaine, les inquiétudes politiques diverses, le niveau de

prix attendu pour la pièce avec une réserve à 2,75 millions de dollars, tout concourait à générer un gros stress chez les organisateurs de la vente. Pire, le jour fatidique arrive et bien que des milliers de gens aient regardé sur internet la page de cette pièce, il n'y a pas d'ordre enregistré dans le système... c'est du sans-filet.

Pire, les médias sont là et les téléfilms la vente en direct, le moment crucial arrive et c'est de la salle que trois acquéreurs différents vont enchérir et faire monter le prix à 3,73 millions de dollars, frais acheteur inclus.

Je ne vais pas me répéter une fois de plus mais enfonçons quand même le clou : les prix des monnaies françaises, toutes choses étant égalisées et mises à plat, sont pour les monnaies exceptionnelles de cinq à dix fois en dessous des niveaux où ils pourraient être si nous avions suivi le même développement que les autres grands pays. Cherchez l'erreur...

Michel PRIEUR

Monnaies du règne de Louis XV (1715 - 1774) (1/8)



1/4 ECU
17-6 Sols, 7,648g
Frappes : 1715

Retrait : -



1/2 ECU
1-15 Livre, 15,297g
Frappes : 1715

Retrait : -



ECU AUX TROIS COURONNES
3-10 Livres, 30,594g
Frappes : 1715

Retrait : -



LOUIS D'OR AU SOLEIL
14 Livres, 8,158g
Frappes : 1715

Retrait : -



Hoffmann



Hoffmann



Hoffmann



Hoffmann

Eric PRIGENT - Michel PRIEUR

www.cgb.fr

Notre lecteur Éric Prigent a réalisé une série de planches pédagogiques où les monnaies de chaque période sont présentées

en avers et revers avec toute la série monétaire concernée exposée sur une seule planche. Nous les publions dans un format suf-

fisant pour permettre l'impression couleur et l'affichage, soit dans une classe, soit pour le plaisir.

NANTES REND HOMMAGE...

Ancien élève de Condorcet, protégé de Lavoisier, Philippe Gengembre devint ingénieur spécialiste des gaz, en particulier la vapeur.



Il commence sa carrière publique comme émissaire envoyé aux Etats-Unis en 1791 pour y défendre les intérêts français et l'indépendance de la jeune nation en participant notamment à la fortification de Saint-Louis, et à l'exploitation des mines de fer de Charleston.



Revenu ruiné en France, il devient artiste-mécanicien à la Monnaie de Paris, y invente de nouveaux procédés de production et améliore le matériel de frappe.

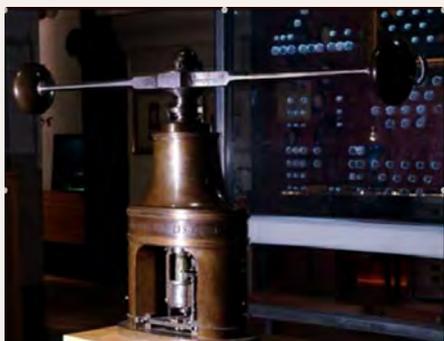


Ses initiatives et son dynamisme lui valent d'être promu Inspecteur Général des Monnaies, c'est-à-dire responsable de toute la production monétaire française.

Son « ami le Premier Consul » Bonaparte lui confie alors la création et la rénovation des ateliers monétaires, tant en France, que dans les nouveaux territoires occupés.

Il réforme la production monétaire européenne, équipe en matériel de frappe moderne des ateliers dans toute l'Europe napoléonienne notamment en Allemagne à Cassel et Dresde, en Italie à Venise, Milan et Bologne. Bien après, en 1818, il équipera même l'atelier de Londres, avec le tout premier balancier à vapeur.

...À PHILIPPE GENGEMBRÉ,



Balancier Gengembre, modèle de 1807, réalisé avec le bronze des canons pris aux Russes à la bataille d'Austerlitz (Musée de la Monnaie de Paris inv. 41)

Mais, c'est le développement de la marine à vapeur qui offre une nouvelle chance à Philippe Gengembre.



Tombé en disgrâce durant la Restauration, il reprend ses activités d'ingénieur et se lance dans les affaires : imprimeur, propriétaire de bains publics, fondeur... Ce touche-à-tout n'oublie pas ses premières amours puisqu'il construit et équipe avec son fils le nouvel atelier monétaire de Nantes, dont il avait, brièvement, été Commissaire du roi en 1816. Ce bâtiment est depuis devenu le Muséum d'Histoire Naturelle de cette ville. Ce projet est pour lui l'occasion de nouvelles innovations techniques, comme la première charpente métallique de France et le premier laminoir à vapeur.

En 1827, le roi lui confie la création de la manufacture royale de machines à vapeur d'Indret, sur la Loire dans la banlieue nantaise.

Il supervise la construction des ateliers, recrute et forme le personnel, déjà plus de cinq cents ouvriers, et peu après, le premier bateau à vapeur français, « Le Pélican », équipé de chaudières Gengembre, est lancé.



Comme directeur de l'Etablissement Royal d'Indret, Philippe Gengembre, assure la construction de presque vingt navires. L'actuelle Direction des Chantiers Navals (DCNS) d'Indret est l'héritière de la création de Philippe Gengembre et demeure leader dans la propulsion des navires militaires français.

Ayant tenu ses engagements avec l'Etat, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur le 10 mai 1835. Il meurt en poste le 19 janvier 1838 et est inhumé au cimetière Miséricorde à Nantes.

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES ...



L'Association Numismatique Armoricaine souhaitait rendre hommage à ce grand homme trop peu connu, dont la tombe est aujourd'hui abandonnée et en ruine. Après plusieurs mois de démarches, ce projet voyait enfin sa concrétisation...

Grâce au soutien de la Ville de Nantes, l'équipe de moulage du Muséum d'Histoire Naturelle effectua l'empreinte du buste en bronze ornant le monument funéraire de Philippe Gengembre.

Trois tirages en résine teintée en sont réalisés en vue d'être offerts aux institutions où le souvenir de Philippe Gengembre est toujours présent : la Monnaie de Paris, la Direction des Chantiers Navals d'Indret et le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes.



Le 10 décembre dernier, plus de quatre-vingts personnes se sont réunies à l'auditorium du Muséum d'Histoire Naturelle (sous les charpentes métalliques de Gengembre et à l'endroit même où se tenaient ses balanciers monétaires) pour assister à la remise des bustes.

Stéphane Junique, adjoint au maire de Nantes, délégué au patrimoine et à l'archéologie, prend la parole pour accueillir le public, féliciter l'Association Numismatique Armoricaine de son initiative et annoncer le lancement de l'étude pour la restauration de la tombe de Philippe Gengembre en 2011 !

...MONNAIES SOUS L'EMPIRE



Jean-Louis Marchand, président de l'Association Numismatique Armoricaine, remercie la Ville de Nantes pour son soutien, indispensable à la réussite de ce projet.



Puis, il remet les bustes aux représentants des différentes institutions. Jean-Luc Desnier, chargé des collections à la Monnaie

de Paris, reçoit le premier buste qui devrait intégrer la future présentation permanente du quai de Conti. Le second est remis à Georges Thiéry Directeur du centre DCNS Nantes-Indret, qui annonce que le buste sera placé dans le hall d'entrée de l'entreprise comme témoin de l'ancienneté de son savoir-faire. Le dernier buste est donné à Pierre Watelet, Directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes, qui précise que Philippe Gengembre trouvera une place de choix dans l'auditorium du musée, dont la restauration s'achèvera en 2011, rappelant ainsi la fonction première de l'édifice.

Cette cérémonie placée sous le signe du souvenir, mais surtout de la passion partagée et



de la convivialité s'est achevée par un cocktail offert par la Ville de Nantes.

Gildas SALAÛN



Les différents partenaires de l'opération de gauche à droite : Pierre Watelet, directeur du Muséum de Nantes ; Thierry Boisgard, mouleur du Muséum ; Gildas Salaün, secrétaire général de l'ANA ; Jean-Luc Desnier, Monnaie de Paris ; Georges Thiéry, directeur du centre DCNS Nantes-Indret ; Stéphane Junique, adjoint au maire de Nantes ; Mélanie Lioux, stagiaire au Muséum ; Jean-Louis Marchand, président de l'Association Numismatique Armoricaine

FORUM ADE N° 067

FIN DE BOBINE !

Nous recevons aux ADE une demande d'information sur une 10 cent italienne 2006... est-ce authentique ?



Cela donne toutes les apparences de l'être... la césure de métal est complètement irrégulière et on ne voit pas comment elle aurait pu être fabriquée. En revanche on imagine très bien que la fin d'une bobine dans laquelle les flans sont découpés puisse ressembler à cela. Nous avons demandé le poids...

APPEL À COTISATION 2010



Il est rappelé aux adhérents n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation qu'il ne leur reste que quelques jours pour ce faire. Vous avez la possibilité de régler votre cotisation par carte de crédit / chèque / virement / mandat / espèces. Le montant est de 10 euros

pour une cotisation pour un an, et de 150 euros pour une cotisation à vie.

Les adhérents doivent se rendre à l'adresse <http://www.amisdeleuro.org/index.php?zonestembre=7#cotisations> puis s'identifier ; il ne reste alors plus qu'à cliquer sur le lien adéquat et le tour est joué ! Il est rappelé que le règlement de la cotisation doit être effectué séparément de tout autre dû pour l'association.

Pour toute question, merci de contacter Jean-Luc Lefebvre, Secrétaire Général : secretaire@amisdeleuro.org

HTTP://WWW.AMISDELEURO.ORG

LES AMIS DE L'EURO

Si chaque adhérent recrute un nouveau membre :

- C'est plus de bénévoles pour de nouveaux services
- Davantage d'information
- Une représentation accrue
- Un poids plus important face aux institutions

FAITES-NOUS CONNAÎTRE AUTOUR DE VOUS
(Adhésion modique de 10 Euros par an)

EURO LES AMIS DE L'EURO 36 RUE VIVIENNE 75002 PARIS FRANCE

14 MILLIARDS !!

Un chiffre effrayant dans cette dépêche de l'AGEFI (cliquez !), il resterait quatorze milliards d'euros non remboursés en devises pré-Euro ! Sommes-nous si riches en Europe pour négliger d'échanger les anciens billets ?

7 milliards en DEM, 625 millions en FRF, 1,7 milliards en PTA, 1,3 milliards en LIT, c'est sidérant !

IL ARRIVE !

50.000 EXEMPLAIRES

« En Commandes Groupées chez les ADE jusqu'au 30 janvier : 26,50 euros »

DOCUMENTS EURO DU MOIS !

- [Prägefrisch.de](http://pragefrisch.de) - Ausgabe IV/2009



Revue Allemandes publiées par l'institut "VfS" (Verkaufsstelle für Sammlermünzen der Bundesrepublik Deutschland)

- **Portugal : Programme monétaire 2010**
Document présentant le programme monétaire Portugais pour l'année 2010.

- **Extrait du JT de France 3 du 26/12/2009**
Reportage extrait du journal télévisé "12/13", édition nationale de France 3 du 26 décembre 2009, présentant la série des monnaies Françaises : "Or et Argent" (avec la participation de Olivier Fournier : président de l'association ADE).

13", édition nationale de France 3 du 26 décembre 2009, présentant la série des monnaies Françaises : "Or et Argent" (avec la participation de Olivier Fournier : président de l'association ADE).

- **JO UE n°2009/C 300/02 du 10.12.2009**
Faces nationales mises à jour des pièces en euros destinées à la circulation et émises par l'Espagne pour 2010. Ce document est également disponible dans les langues suivantes : *Anglais, Allemand, Portugais, Espagnol, Néerlandais et Italien.*

Retrouvez l'intégralité des 658 documents actuels sur le site des ADE, aux adresses suivantes : Français, Anglais, Allemand et Portugais.

Vous désirez nous aider ?

Envoyez nous par e-mail tout document qui vous semble pertinent à l'adresse suivante : documents@amisdeleuro.org

Emmanuel SAELENS
Responsable documents

EUROMINUTE

EURO MINUTE Convertisseur de monnaie en Libre Service
"Et si le pouvoir d'achat se cachait dans vos pièces ?"

- Gardez toutes vos pièces de monnaie
- Déposez les dans la machine EuroMinute
- Récupérez un bon d'achat de plus de 10€

Et si le pouvoir d'achat se cachait dans vos pièces ?

10€ → 20€ → 30€

Vous ne savez plus quoi faire de vos pièces ?

La machine EuroMinute transforme vos pièces en bon d'achat !

La machine EuroMinute transforme vos pièces en billets !

Cette nouvelle machine qui va être installée dans les grandes surfaces récupère la monnaie et donne des bons d'achat en échange... une nouvelle vie pour les pièces rouges et pour ceux qui auront un contact avec ceux qui vidant les machines, une source inépuisable de variétés.

En effet, on observe que le public, en face d'une pièce vraiment *zorglub*, a tendance à s'en débarrasser au plus vite... combien de variétés ont-elles été trouvées dans des troncs d'églises !

En tous cas, un bon endroit pour vider les pots de confiture des pièces rouges !

LE SCANDALE DE MONACO



NOTE LIMINAIRE DU BN : *plusieurs témoins nous ont adressés indirectement des textes et nous avons fait un regroupement des différents témoignages, chacun n'ayant pas forcément été au même endroit et au même moment.*

Vendredi 4 décembre 2009, triste jour pour la Numismatique !

Les faits se passent sur les terrasses de Fontvieille, Salle du Canton et à côté, à

l'entrée du Musée des timbres et des monnaies.

Vous l'aurez déjà peut-être deviné, nous sommes dans la Principauté de Monaco, au Monacophil 2009.

Il y a du monde, beaucoup de monde ! Une file d'attente interminable devant le musée des timbres et des monnaies et dans la salle du Canton une cohue indescriptible devant le stand de l'Office des Émissions de Timbres Poste de Monaco (OETP) et pas un

seul client sur les stands des marchands de timbres !

POURQUOI ?

Tout ce monde pour des timbres ???

Non, ... enfin si ... c'est compliqué ! J'explique : il faut acheter 80 € de timbres au stand de l'OETP (pas chez les autres marchands ...) ou 80€ de marchandise au Musée des timbres et des monnaies pour obtenir un bon permettant d'acquérir au stand

d'accueil, après le versement de 50€ supplémentaires : un coffret BU 2009 ! Trois coffrets maximum par personne, soit 240 € de timbres plus 150 € de supplément, voilà pour les modalités.

LES FAITS

L'attente

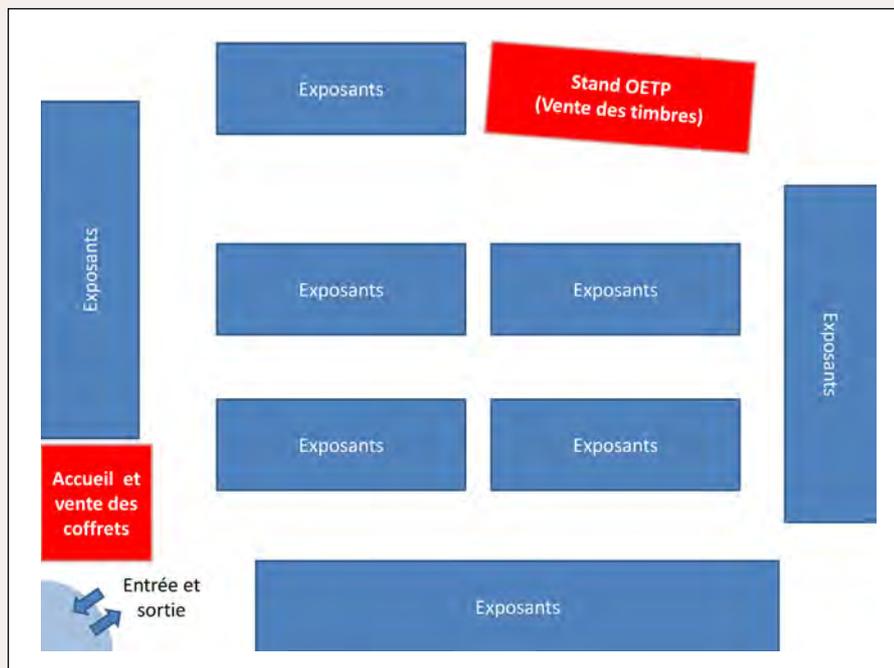
Les portes n'ouvrent qu'à 10 heures, mais à 8h30, il y a déjà bien 300 personnes qui attendent.

Lors de mon attente, je rencontre pas mal d'Amis de l'Euro et de gens présents pour la collection, mais au vu des langues étrangères et de l'attitude de certains, on voit bien que les vrais collectionneurs sont en minorité.

Quelle surprise lorsque je vois débarquer plus d'une centaine de Philippins, juste avant l'ouverture (comme par hasard), bien accompagnés par des bons franco-monégasques !

L'attente est dure : chahut, irrespect, bref un autre monde, mais en rien comparable au moment de l'ouverture des portes !

BIS : IL FAUT DÉCUPLER LES TIRAGES !



Rien à voir avec l'année dernière, pour la distribution des pièces de 5 euros. Les agents avaient délimité un passage avec des barrières, ce qui empêchait toute intrusion,

Là, pour ce qui est de la grande entrée, absolument rien : ceux qui sont arrivés à 6h du matin, ne sont pas forcément les premiers à rentrer !

A l'ouverture des portes, c'est le grand « bordel » : grosse bousculade, échange d'injures, les portes manquent d'éclater

sous les assauts des Allemands et autres. Tout le monde se suit vers le fond de la salle où se trouve le stand de l'OETP : un énorme comptoir avec six ou sept vendeuses, sans barrières pour canaliser la foule.

Je ne sais comment, je me retrouve aux avant-postes sur l'un des côtés (le bon) devant une hôtesse, mais derrière ça pousse énormément.

Les agents de sécurité essayent de poser une barrière (en tissu !), mais elle ne résiste pas !

De plus en plus de gens s'agglutinent autour du stand, ça se bouscule, des parents demandent de laisser un peu de place à leur enfant qui ne peut plus respirer !!

Dehors, ce n'était que le hors d'œuvre, car à l'intérieur, entre les gens qui poussent, se tapent et s'insultent, je ne me vois plus en collectionneur mais en marchand de tapis, ou faisant l'aumône.

Pour ces achats, il y a des Allemands, Italiens, Hollandais, mais pas de Français !

Arrive mon tour, j'achète les packs de timbres, je prends mes trois preuves d'achats, puis je ressorts du stand de l'OETP bien plus difficilement que mon entrée, direction le stand d'accueil où les coffrets sont distribués : c'est le parcours du combattant !

En essayant de ressortir, je regarde en arrière et là, une vraie misère : des gens qui se bousculent encore plus, sauf, de l'autre côté, où je revois les Philippins autour desquels on a refermé les sécurités, ils prennent quatre guichets, se servent à volonté et plus !

Les coffrets ...

Arrivé au stand de distribution des coffrets, en attendant, j'observe cinq ou six personnes servies. Toutes demandent plus que le quota, mais l'hôtesse est ferme, trois par personne !

Ce n'est pas le cas de ses collègues, qui juste à côté, vendent jusqu'à neuf coffrets par personne, soit 720 € de timbres !!!

LE SCANDALE DE MONACO

Je prends les trois coffrets ; il est 10h45, soit 45 minutes après l'ouverture et on entend déjà, qu'il n'y en aurait pas pour tout le monde !!!

Je vois passer le premier brancard : un homme évanoui.

Plus personne ne pense plus à son achat, mais à l'incroyable histoire que cela ferait dans un journal.

Je reste dans la salle du Canton pour observer ...

L'émeute ...

Au stand de l'OETP, j'entame une discussion avec une hôtesse qui s'improvise agent de sécurité. Elle est effarée de ce qui se passe et s'interroge : « parmi tous ces gens qui attendent, combien sont des collectionneurs et combien sont des spéculateurs ? »

Le temps passe, l'ambiance se tend.

Des hôtesse de l'OETP chargées de la vente des timbres s'improvisent agents de sécurité pour faire reculer les gens. L'une

d'entre elles lance de nombreux appels pour inciter au calme, mais rien n'y fait, il est trop tard !

Tout va dégénérer très vite.

La bousculade s'intensifie autour du stand.

Les hôtesse sont complètement dépassées. L'une d'entre elles s'écrite au micro « *Mais du calme enfin ! Vous vous comportez de la sorte pour des monnaies ! Quelle honte !* »

Un policier (oui vous ne rêvez pas je dis bien un policier) arrive sur le stand de l'OETP, et une annonce indique que la vente est suspendue un moment pour réapprovisionnement des coffrets, sans doute le premier millier qui vient d'être écoulé.

J'en profite pour aller voir ce qui se passe au stand d'accueil, à la distribution des coffrets.

Là, c'est la foire d'empoigne, j'ai du mal à croire ce que je vois : des lions affamés jetés sur un morceau de viande ! La vente des coffrets est momentanément suspendue mais la meute se déchaîne autour de l'accueil.

Des policiers commencent d'arriver pour canaliser les gens qui attendent.

La vente reprend, je retourne au stand de l'OETP. La vente des timbres permettant d'obtenir le bon pour avoir les coffrets reprend, et la cohue aussi !!!

Les personnels de l'OETP sont débordés, ils demandent à la foule de s'écarter du bord du stand pour laisser la place à ceux qui achètent les timbres. Ils font reculer les gens en les poussant ... c'est la pagaille.

Au bout d'un moment, une deuxième interruption de vente des coffrets est annoncée ... on n'y comprend plus rien !

Je retourne à la distribution des coffrets voir ce qui se passe. Et là quelle (mauvaise) surprise : la scène est dantesque :

- j'aperçois à l'entrée de la salle du canton un premier cordon de police qui empêche les gens de rentrer,
- après le hall, un deuxième cordon de police filtre les personnes munies du fameux bon pour obtenir le coffret,
- tandis qu'un troisième cordon de police entoure le stand d'accueil où les coffrets sont distribués.

BIS : IL FAUT DÉCOUPLER LES TIRAGES !

Nous sommes donc bloqués dans la salle du Canton ... c'est l'état de siège. Il se murmure même que le Prince n'a pas pu entrer pour visiter l'exposition ! Des exposants sont aussi bloqués à l'extérieur !

Je reste là, avec d'autres collectionneurs. Nous discutons de la scène : c'est pitoyable de voir ça. J'entame aussi une conversation avec un policier qui me confie que les conditions de sécurité sont limites et qu'on a frôlé l'émeute.

Je retourne aux nouvelles au stand de l'OETP et là il est annoncé que l'achat des timbres ne donne plus droit à un bon pour obtenir un coffret, parce qu'il n'y a plus de coffrets à distribuer !!!

Je vais vérifier cette information au stand de distribution et là j'aperçois qu'il reste au moins un carton rempli de coffrets.

Soit l'information circule mal, ou alors ils prennent les gens pour des billes !!!

Je reste encore à proximité du stand de distribution des coffrets pour observer.

Le directeur et le directeur adjoint de l'OETP ont pris place dans le *no man's land*, délimité par deux cordons de police



entre l'entrée de la salle et le stand de distribution des coffrets, ils paraissent visiblement très tendus.

Le directeur de l'OETP envoie balader d'un ton sec et irrespectueux un vieux monsieur venu lui demander un renseignement sur la vente des coffrets, choquant comme réaction !

Mais j'ai vu bien pire : un policier gardant le stand de distribution des coffrets discute avec une hôtesse. Je les observe et au bout d'un instant le policier sort de sa poche deux billets de 50 € et l'hôtesse lui tend ... deux coffrets !!! Je signale la scène au directeur

adjoint de l'OETP qui me rétorque que c'est impossible en me prenant presque pour un menteur !!! Qui a dit que les dessous de table n'existent pas à Monaco ?

Un panneau est ensuite affiché sur le stand de distribution, indiquant « qu'il ne sera plus distribué de coffrets BU pour toute la durée du Monacophil ».

Que dire des gens qui avaient réservé un voyage pour le lendemain ou le surlendemain et qui se sont cassés le nez sur les

affiches de l'OETP « PLUS DE BU »...

Les gens s'en vont ; ça râle et c'est compréhensible.

Je croise un collectionneur descendu exprès de Paris qui va revenir bredouille, ou encore un groupe de trois membres d'un club numismatique alsacien qui a pu quand même obtenir cinq coffrets pour les neuf membres du club qui en voulaient.

La pression retombe un peu.

J'aperçois une hôtesse du musée des timbres et des monnaies qui discute avec un collectionneur, je me mêle à leur discussion. L'hôtesse est effarée de ce qui s'est passé.

LE SCANDALE DE MONACO

C'est là qu'elle m'apprend qu'il avait été prévu une distribution de seulement 3000 coffrets pour les trois jours du Monaco-phil, à raison de mille coffrets par jour. Or l'ensemble de ces coffrets a été distribué en un peu plus de deux heures : c'est là qu'on mesure à quel point les organisateurs se sont faits totalement dépasser et n'ont pas anticipé.

L'hôtesse m'apprend aussi que les employés du musée des timbres et des monnaies n'ont même pas eu droit d'obtenir ne serait-ce qu'un coffret personnel !

TENTATIVES D'EXPLICATION : Pourquoi un tel fiasco ?

Les bandes organisées et le cas des Philippins

Voici le « TRUC QUI TUE » !!!

Des revendeurs avaient « organisé » la queue en familles entières (dont deux « pseudo-familles » de quinze « amis de circonstance » soit trente personnes ayant pu acheter donc environ quatre-vingt dix séries BU soit 11.700€).

Cela a été complété par divers rabatteurs et autres « bidouilleurs de queue » dont aussi un grossiste numismate allemand semble-t-il bien connu sur la place et qui par ailleurs vendrait aussi des articles X ou pornographiques (c'est son droit...) et qui aurait pu acheter environ 400 séries BU avec ses rabatteurs (lors d'une précédente vente de BU au Vatican le même souci de rabatteurs-revendeurs sur place était déjà survenu).

LE GAIN : donc avec 400 BU achetés pour tant déjà chers (130€ le BU) et revendus le quadruple (au moins car le BU se négocie actuellement entre 500 et 600 Euro), le bénéfice NET !! est de 156.000 Euro en deux heures, soit plusieurs années de "gros salaire" salaire NET, ou encore plus de 12 années de SMIC (à 1028€ net le SMIC mensuel). Et avec en prime de quoi écrire et envoyer (à 0,56€ le timbre) à sa "princesse de Monaco favorite" tous les jours et "gratuitement" jusqu'en l'an 2166 !! (c'est-à-dire pendant plus de 156 ans si mes calculs sont justes) grâce à la montagne de timbres monégasques disponibles avec ces 400BU, c'est-à-dire 32.000 Euro de timbres !

Pour en revenir à nos Philippins (... extraordinaire !), j'ai su par la suite qu'ils avaient été engagés par des professionnels numismates pour faire la razzia. C'est la raison pour laquelle tout ceux qui se sont retrouvés derrière eux n'ont rien eu !

Une organisation désastreuse et dépassée

En choisissant de distribuer directement des coffrets à faible tirage, l'OETP dont l'organisation a été en dessous de tout, y compris concernant la sécurité, a pris le risque de débordements.

Cette distribution est en effet comparable à la distribution d'argent qui avait été organisée en novembre dernier au Champ de Mars à Paris et qui a tourné à l'émeute avec intervention des forces de l'ordre.

En effet, les jours avant la distribution officielle, ce coffret atteignait déjà 400 voire 500 euros en pré-vente sur internet.

Organiser une vente publique à 130 euros le coffret revient à distribuer 250 euros à chaque acheteur ! Il ne faut donc pas s'étonner

BIS : IL FAUT DÉCOUPLER LES TIRAGES !



qu'une telle vente publique dégénère : toutes les conditions étaient réunies.

En fait, les organisateurs ont complètement sous-estimé le retentissement de cette vente et la foule qu'elle a attiré, au détriment des conditions de sécurité les plus élémentaires !

Cette organisation désastreuse aurait-elle coûté sa place au Directeur de cette organisation sur Monaco.

Très chère... vente forcée !

On peut aussi se poser la question suivante : pourquoi me force-t-on à acquérir des timbres (et pas qu'un peu : 80 €) pour avoir le droit d'acquérir un coffret ?

Cela me rappelle une certaine exposition sur la Princesse Grace en 2007 où, déjà, on obligeait les gens à passer par l'exposition pour avoir le droit (l'honneur ?) d'acquérir pour 110 euros, une pièce de 2€, ayant cours lé-

gal bien entendu !

Quel autre institut d'émission en Europe oblige les personnes qui veulent acquérir des monnaies, à acheter d'autres produits ? La réponse est claire : aucun !!

Est-ce de la vente forcée ? Certainement, mais cette notion existe-t-elle dans le droit monégasque ? A voir, avis aux juristes ! En tout cas, ce qui est sûr, c'est que la Principauté a déjà reçu un avertissement de la part de la Commission Européenne pour ses modalités de vente de la 2€ Princesse Grace ! *Bis repetita* pour le BU 2009 ?

BILAN ET PROPOSITIONS

Le bilan de cette journée est calamiteux !

En tant que membre de plusieurs associations numismatiques, qui ont pour but la diffusion de notre passion au plus grand nombre, je pense très sincèrement que ce qui s'est passé n'est pas digne de notre Passion commune : la Numismatique, et porte même atteinte à nos actions au sein et en dehors de nos associations.

Que doivent penser les rares jeunes collectionneurs qui nous font cruellement défaut en voyant tout cela ?

La critique est aisée mais l'art et difficile l'ensemble de ces événements et de ma critique me conduit donc aux propositions suivantes :

LE SCANDALE DE MONACO

Le mode de distribution est à revoir
 Pour légitimer ce mode de distribution l'OETP précise sur son site internet que

«*La Principauté n'a pas une tradition de numismatique commerciale (contrairement au Vatican ou à Saint Marin) et les tirages 'très raisonnables' correspondent à des habitudes, qui reposent sur une affirmation de souveraineté plus que sur une source de revenus. [...] C'est pourquoi, avec des demandes récentes sans commune mesure avec l'offre, la Principauté ne propose pas un système d'abonnement mais seulement une inscription sur un fichier*».

Or, de part ce mode de distribution, c'est tout le contraire qui se produit et à défaut d'être une numismatique commerciale (quoique, compte tenu du prix du coffret qui reste le plus cher à l'émission par rapport précisément à Saint-Marin et au Vatican), la numismatique monégasque, en ce

qui concerne les euros, devient pire que cela, à savoir une numismatique spéculative.



Cette mise en vente au Monacophil s'est avérée aussi être un hold-up bien organisé de la part de certains professionnels qui ont engagé des escouades d'acheteurs, notamment des Philippins !

Lorsque l'on voit maintenant fleurir sur internet des offres (de professionnels) qui fa-

cilement dépassent les 500€ et des stocks importants alors que logiquement le quota était de trois par personne on peut légitime-

ment se poser des questions sur les résultats pratiques de la méthode adoptée par l'OETP.

J'ai contacté des marchands qui m'ont indiqués qu'ils disposeraient au courant du mois de janvier de coffrets vendus « au prix du marché ». Trois mille coffrets supplémentaires doivent en effet être émis début 2010. Un marchand monégasque m'a même signalé qu'il en dispose-

rait, mais uniquement pour ses clients réguliers !

Etant inscrit dans le fichier client de l'OETP je me pose alors cette question : ne vaut-il pas mieux être client auprès de marchand de la place monégasque que de l'OETP qui semble totalement ignorer ses clients numismates ?

BIS : IL FAUT DÉCUPLER LES TIRAGES !

Les tirages doivent être augmentés

Comme je l'ai fait remarquer plus haut, l'OETP indique que « *les tirages très raisonnables correspondent à des habitudes, qui reposent sur une affirmation de souveraineté plus que sur une source de revenus* ». Certes, mais dans la réalité il n'en n'est rien : les réactions et les comportements induits par ces tirages « très raisonnables » sont bien en dehors du domaine de la raison : bidouillages de certains marchands, flambée du prix des coffrets déconnectée de la réalité.

Plutôt que de jouer les donneurs de leçon et de leur jeter la pierre en les accusant à tort de mercantilisme, l'OETP ferait mieux de s'inspirer des initiatives sensées et raisonnables des autres micro-états, le Vatican et Saint-Marin, pour la distribution de leurs émissions numismatiques.

En effet, comme le mentionnait le précédent Bulletin Numismatique, la production des euros du Vatican a été doublée pour les frappes à venir. Il faudrait décupler celles de Monaco !

Communication de l'OETP à revoir...

La communication de l'OETP doit être sé-

rieusement améliorée, notamment pour la Numismatique.

Que ce soit auprès du grand public, de ses clients inscrits auprès d'elle ou lors des manifestations auxquelles elle participe, l'OETP doit revoir sa communication.

Par exemple, pour le coffret 2009, seul le site du Club Numismatique Monégasque donne une information sur la quantité frappée. Le site internet de l'OETP reste muet sur le sujet comme sur toutes les autres émissions numismatiques passées et à venir.

Les voies de la numismatique (si on peut encore l'appeler comme cela !) monégasque sont-elles à ce point impénétrables ?

ÉPILOGUE

À ma grande déception, certains amis se sont retrouvés à faire le voyage pour rien, et moi, avec mes trois coffrets, je me sentais mal. J'ai alors proposé à deux adhérents d'en prendre un, comme s'ils l'avaient acheté eux-mêmes.

Je pensais que d'autres auraient fait de même, après tout, cela aurait pu être nous, et bien non, seules deux personnes ont fait ce geste par correspondance je ne sais dans quelles conditions.

Tout ça pour dire que ce coffret aura un goût amer à mes yeux...

Le profit l'a emporté sur l'amitié et l'entraide, et c'est pour moi, le plus malheureux, un souvenir à oublier très rapidement pour moi.

Le seul élément positif de ces incidents est qu'ils inciteront peut-être la Principauté à une évolution de sa politique de diffusion de ses euros.

Heureusement, j'ai pu partager de bons moments chaleureux, et festifs avec de vrais amis.

De mon voyage, je ne retiendrai que cela !!! Mr Proust, l'ex-ministre d'Etat monégasque qui a récemment donné sa démission au Palais, pour cause de maladie, doit regretter que la situation dégénère ainsi, lui qui connaît bien la numismatique.

Suite de l'épopée lors d'une prochaine vente de BU monégasque. Nous serons là, j'espère, pour vous informer. La collection en général et celle des Euros en particulier mérite mieux que cela.

SIGNATURE : des ADF et AD€ anonymes, qui regrettent de devoir le rester .mais qui font confiance à l' "amateur éclairé" qui reste en chacun de nous !

REVUE DE PRESSE ET DIVERS

ANDORRE, DES EUROS EN 2012 ?

C'est confirmé officiellement, les discussions pour faire d'Andorre le quatrième micro-état de l'Euro sont en bonne voie entre les représentants d'Andorre et la Commission Européenne.



Il nous restera ensuite à espérer que les quantités autorisées feront des euros d'Andorre des monnaies qu'il soit possible de trouver en circulation et que les sujets choisis soient intéressants et réussis ! Nous illustrons par un clin d'œil, ceux qui ne trouvent pas peuvent aller voir l'exemplaire utilisé dans MONNAIES 26, n° 1238, cliquez !

EXPOSITION IRAN À LA MdP

L'exposition Iran de la Monnaie de Paris a été prolongée et a reçu la visite de son Altesse Impériale Farah Pahlavi.

Ne manquez pas sur le site internet de la Monnaie de Paris, dans *Actualités*, la ou les expositions en cours...

ANGELA MERKEL INQUIÈTE POUR L'EURO ?

Si la *langue de bois* est de moins en moins à la mode, les politiques ayant fini pour la plupart par comprendre qu'elle ne sert plus à rien sinon à les rendre totalement ridicules, il y a des pays où l'on pourra parler de *langue de fer*.

Quand on lit dans le Figaro la présentation du « blog » de la Chancellerie allemande et les commentaires sur la situation grecque où le déficit du budget atteint 12% (Maastricht permet au maximum 3%), je cite : « *Qui va dire au Parlement grec qu'il est prié de faire une nouvelle réforme des retraites ? Je ne sais pas si l'on apprécierait beaucoup, là-bas, que l'Allemagne dicte des ordres. Le Parlement allemand ne serait certainement pas ravi si la Grèce le faisait pour nous. En ce sens, l'euro traversera dans les prochaines années une phase très difficile.* »



Il est évident que lorsque les Grecs ou d'autres font du déficit, c'est toute l'Europe qui paye et avant tout le pays le plus important et le plus vertueux, l'Allemagne. Admettra-t-elle de payer longtemps pour les cigales ? Certains pays ne risquent-ils pas de préférer quitter l'Euroland plutôt que d'accepter des pressions politiques que leurs populations (à qui il faudra de plus demander de serrer très fort les ceintures) ne supporteraient pas ?

Numismatiquement, une telle situation serait inédite et passionnante mais il ne faut la souhaiter à personne, ni aux peuples potentiellement sortants, ni aux peuples potentiellement restants.

En attendant, la *langue de fer* a de beaux jours devant elle et ne manquez pas de lire l'article dans sa totalité, c'est peut-être une date historique dans l'histoire de l'Euro !

50 ANS DU NOUVEAU FRANC : UN MUST POUR TOUS !!

Si une série monétaire euro mériterait de se retrouver dans le FRANC, au moins à la fin de la chronologie du Franc, juste avant le 17 février 2012 (démonétisation définitive des billets en francs) et après le 17 février 2005 (démonétisation définitive des pièces en francs), c'est celle que vient de réaliser la Monnaie de Paris pour le cinquantième anniversaire du Nouveau Franc, 1960/2010.

Certes, le spécialiste du Nouveau Franc a l'habitude de faire commencer celui-ci en 1959, du fait des différents essais qui furent réalisés à ce millésime, mais la circulation légale est indiscutablement de 1960 ! L'idée superbe est d'avoir repris les visuels de la première série, tant pour le thème que pour la légende qui utilise l'écriture manuscrite des 1 et 5 centimes à l'épi. On retrouve également le rameau d'olivier des Semeuses de 1 et 5 francs et l'épi... il ne manque plus qu'un rappel de la Lagriffoul de 50 centimes pour que les types initiés avec le Nouveau Franc soient tous rappelés.

La Semeuse, incontournable, occupe l'avvers comme pour toutes les frappes de cette euro-série et, heureusement, avec le

type de Roty et non pas les dégénérescences décharnées que nous avons déjà subies sur la 2 francs de 1979 et en pire, *horresco referens*, sur les 10, 20 et 50 cents d'euro !



De mémoire, je ne retrouve aucun cas dans l'Histoire de la Numismatique où un anniversaire de la création d'une monnaie ait été célébré dans une émission monétaire d'une autre monnaie et je serais heureux, si il existe un autre cas, qu'un lecteur plus réveillé que moi me le rappelle !

En attendant, cette pièce « 50 ans du Nouveau Franc », est un *must* dans l'une au

moins de ses versions pour tous ceux qui collectionnent les francs en général et tout particulièrement le Nouveau Franc et la Cinquième République...

Mieux, cela devrait se révéler un bon achat pour le second marché car les quantités sont raisonnables (10.000 exemplaires de la 10 € en argent à 45 euros prix public) voire très faibles pour les frappes en Or.

De plus, du fait de la suppression toute nouvelle de la TVA sur les monnaies en Or de la Monnaie de Paris, le prix est bien plus raisonnable et de nouveaux collectionneurs français devraient apparaître (le prix est quand même de 20% plus bas et se retrouve au niveau du hors taxes dont bénéficiaient avant les seuls collectionneurs étrangers). Un exemple, la 100 euro Or de 17 grammes en BE, vendue à 600 € de prix public, est frappée à 500 exemplaires ; vu le sujet qui devrait intéresser aussi bien les collectionneurs de francs que d'euros et d'une manière générale les amateurs de monnaies exceptionnelles, cela semble intéressant !

Michel PRIEUR

CEDA 2009 : LES AMIS DE...

Pour la troisième année consécutive, les adhérents (ADE) de l'association « Les Amis de l'Euro » vont voter pour décerner le Prix CEDA.

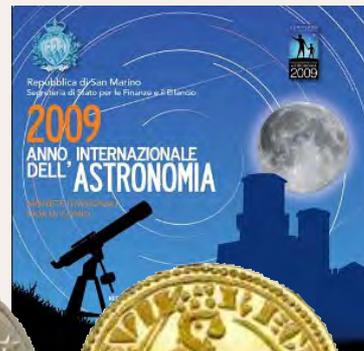
Le Prix CEDA, c'est quoi.

C'est tout d'abord les initiales de Coupure Euro De l'Année, c'est ensuite un prix qui, dans l'esprit des ADE, doit récompenser l'innovation, la qualité graphique voire artistique de la coupure ou de l'objet euro proposé et non sa rareté et/ou sa valeur patrimoniale.

Le principe de vote a été modifié cette année et c'est une sélection de bénévoles qui a présenté une liste de prés nominés et qui a permis aux 11 nominés qui ont rassemblé le plus de voix de se présenter pour le titre de CEDA.

Le Prix CEDA a été décalé au début de l'année afin d'avoir une année civile complète et d'obtenir un choix plus large pour les pré nominés.

Après la mise en ligne des nominés, les adhérents vont avoir 15 jours pour se prononcer et voter pour désigner le grand vainqueur de 2009.



Il est à noter que le Prix CEDA est le seul prix numismatique où l'ensemble du vote est proposé par des collectionneurs, non professionnels, actifs, donc très concernés par les coupures émises par nos instituts monétaires et membre de l'association « Les Amis de l'Euro ».

Après la 2 euro Grâce Kelly en 2007 et la série Or et Argent France en 2008 qui va inscrire son nom au troisième Prix CEDA ?

Rendez-vous très nombreux sur le site www.amisdeleuro.org pour devenir adhérent et donner le vote utile !!!!

Jean-Luc LEFEBVRE

...L'EURO SONT APPELÉS AU VOTE !



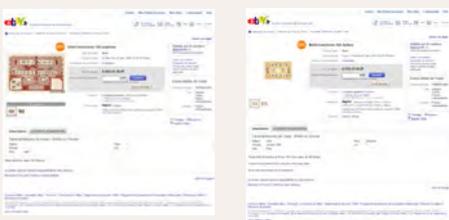
FRIPOUILLERIES PUR JUS !

Nous n'avons pas besoin de beaucoup d'efforts pour savoir ce qui se passe et concerne la communauté numismatique sur le grand site d'enchères.

Toutes les informations nous arrivent par ceux de nos clients qui se risquent dans la jungle et avec un fichier client de 43.000 références... il y en a toujours une pour relever l'embrouille et nous faire un courriel.

Ici, c'est un client américain, spécialiste de billets de la Banque de l'Indochine, qui s'étonne de trouver à vendre 6000 euros sur le grand site d'enchères un billet archirarissime (ex Trouvaille du Ministère des Colonies !) que nous avons à vendre en boutique à 10.000 €. Qui est en plus illustré avec nos photos avec copyright cgb !

Enquête faite, c'est passionnant, images : Et, oui, il n'y en a pas un, mais deux à ven-



dre : 300382319005 et 300380532218. Le second a été vendu dans PAPIER-MONNAIE V, Collection Kolsky Indochine et se

trouve toujours dans l'excellente collection où il est alors rentré. Là encore, l'image a été piquée sur notre site, porte toujours son copyright et c'est encore 6000 euros.

Mais il y a mieux !

En fouillant, on découvre que le même pseudo *dederom18*, localisée à Bourges, fait également dans les grands vins et là encore l'image d'illustration de la vente est prise sur un site ouaibe, là encore 6000€.

Non ? Si ! Image :

On ne pouvait déjà pas douter de l'arnaque avec la vente d'un billet qui est encore dans nos coffres, mais le Mouton Rothschild, c'est la cerise sur le gâteau.

J'ai prévenu e-bay et reçu un accusé de réception.



Que croyez-vous qu'il arriva ? A ce jour, rien la vente en cours continue !

Anecdote, *dederom18*, localisée à Bourges, se retrouve facilement par Google dans un blog skyrock avec ses photos, son rap anti-souchiens favori et son copain asiatique... Pourquoi la Justice accepte-t-elle qu'e-bay tolère des arnaques aussi pathétiques ? Là, je ne demande même plus ce que fait ou ne fait pas le **SNENNP**, c'est carrément que fait la Police ?

Michel PRIEUR

FAUX BAHREINS

Les quelques rappels de cette ténébreuse affaire ont suscité de la part de nos lecteurs la communication de quelques articles bien sentis car il y a du nouveau.

En matière de barbouzeries, ne pas manquer :

<http://www.rue89.com/2010/01/05/faux-dinars-de-bahrein-lancien-conseiller-didriss-deby-arrete-132385>

ni

<http://www.zoomtchad.com/Templates/fauxdinarsbahrein.htm>

ni pour finir

http://www.maroc-hebdo.press.ma/mhinternet/archives_510/html_510/homme.html

Pourquoi écrire des romans ? la réalité est bien plus incroyable !!

ODYSSEY : LE CYGNE NOIR EST DÉFINITIVEMENT COULÉ

Nous recevons cette dépêche de l'AFP qui est sans ambiguïté :

MADRID — Un tribunal fédéral américain a confirmé que la société américaine *Odyssey* devait rendre à l'Espagne le fabuleux trésor sous-marin découvert en 2007 au large de Gibraltar, a annoncé mercredi le gouvernement espagnol.

"Le tribunal fédéral de Tampa, à travers le juge *Steven Merryday* a (...) réaffirmé les droits de l'Espagne sur l'épave *Nuestra Señora de las Mercedes* et sur tous les objets illégalement soustraits par l'entreprise *Odyssey*", a expliqué le ministère de la Culture.

Cette décision confirme un premier avis émis en juin 2009 par juge de Tampa *Mark Pizzo* qui ordonnait déjà à *Odyssey* de rendre à l'Espagne ce trésor, selon le communiqué du ministère.

D'après la décision du juge *Merryday*, il est "indiscutable que l'épave *Nuestra Señora de las Mercedes* est un navire

d'Etat espagnol et que son chargement ainsi que les restes humains sont patrimoine espagnol", indique le communiqué espagnol citant le jugement.

Odyssey peut à partir de maintenant déposer un recours, indique Madrid, mais sans préciser les délais. Les journaux espagnols *El Pais* et *El Mundo* affirment, dans leur édition internet, que le trésor pourrait être rendu à l'Espagne dans dix jours.

Odyssey avait annoncé le 18 mai 2007 la découverte "dans les eaux internationales de l'Atlantique" du plus grand trésor sous-marin jamais trouvé, composé de 500.000 pièces d'argent et de centaines d'objets en or.

Mais *Odyssey* s'était vite attiré les suspicions de l'Espagne, en rapatriant rapidement son butin depuis la colonie britannique de Gibraltar, au sud de l'Espagne, vers les Etats-Unis et en gardant secret l'emplacement exact de l'épave.

L'Espagne a dès le départ soupçonné *Odys-*

sey d'avoir trouvé le trésor dans ses eaux territoriales ou bien sur un navire espagnol. En septembre 2008, Madrid avait fourni des "preuves" sur le fait que l'épave pillée était "*Nuestra Señora de las Mercedes*", navire de guerre coulé le 5 octobre 1804 au sud du Portugal, avec une importante cargaison d'or et d'argent.

La ministre de la Culture espagnole, *Angeles Gonzales-Sinde*, a fait part mercredi de sa satisfaction, qualifiant la décision de la justice américaine de "cruciale pour la défense du patrimoine historique espagnol".

Certes, *Odyssey* peut encore faire appel mais devant d'abord rendre le trésor à l'Espagne, il est exclu qu'il revienne une fois rendu... c'est vraiment un touché coulé définitif qui emportera peut-être l'entreprise *Odyssey*. Celle-ci a de bonnes chances de passer au métier moins romantique de contractant pour des gouvernements en mal de repêchage de contenus d'épaves.

Michel PRIEUR

PAPIER-MONNAIE 15

LES RÉSULTATS



lot 87 : 10 OFFRES - 418 euros



lot 90 : 11 OFFRES - 1400 euros



lot 142 : 12 OFFRES - 738 euros



lot 307 : 15 OFFRES - 248 euros



623 lots
 210 bordereaux reçus
 total des offres reçues :
673.392 euros
 total des offres les plus hautes :
200.478 euros
 total des prix réalisés :
162.291 euros
451 billets vendus,
 soit **72,4%** de la vente
 172 invendus



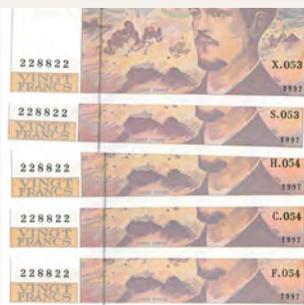
lot 309 : 10 OFFRES - 1401 euros



lot 506 : 10 OFFRES - 246 euros



lot 573 : 11 OFFRES - 1454 euros



lot 414 : 16 OFFRES - 212 euros



lot 602 : 11 OFFRES - 459 euros

COMPARATIF

Ce quinzième catalogue de vente-sur-offres est le dixième consacré à la Banque de France, il achève aussi une décennie de PAPIER-MONNAIE. Il est temps de visualiser l'évolution de ces ventes.

catalogue	total prix de départ	total prix réalisé	rapport départ/réalisé	% billets vendus
PM01	123.383	133.721	1,08	79
PM02	265.672	275.911	1,04	79
PM03	264.959	318.047	1,20	78
PM06 <i>partie BdF</i>	121.029	174.527	1,44	88
PM07	188.200	229.555	1,22	88
PM09	161.125	195.546	1,21	75
PM11	145.931	151.138	1,04	73
PM13	260.414	267.167	1,02	67
PM14*	221.555	211432	0,95	78
PM15	146.005	162.291	1,11	72

* pour PM14 nous excluons les quatre épreuves pour la Sarre qui faussent les statistiques

Pour tout ces catalogues les chiffres donnés sont ceux obtenus lors de la première phase, après la phase d'invendus les pourcentages obtenus sont généralement compris entre 90 et 95% de billets vendus.

PAPIER-MONNAIE 15 : le temps de l'équilibre ?

En page précédente, nous présentons quelques-uns des billets les plus demandés du catalogue : l'équilibre entre les époques, les qualités, les prix ou les spécificités est idéal.

La multiplicité des thèmes de collections et les nombreuses opportunités offertes aux amateurs ouvrent à nouveau des perspectives plus larges que les -désormais- classiques recherches de séries de Debussy ou de Delacroix. Même si ces thèmes sont toujours largement étudiés et recherchés, les collectionneurs sont à nouveau attirés par les émissions plus anciennes et des qualités moins...utopiques : les résultats obtenus sur les 5F Violet, les 300F ou les 20F Science et Travail montrent bien à quel point la demande est forte.

Parallèlement, les prix réalisés par les lots 27, 87, 93, 123, 161, 215 ou 246 prouvent - s'il le fallait - l'importance de l'inventaire et du répertoire des petits numéros du site de Claude Fayette. Une fois encore c'est du partage et de la qualité de l'information qu'émergent les fondations et l'évolution des échanges.



Lot n°123

PAPIER-MONNAIE 2 : 465 euros
PAPIER-MONNAIE 15 : 1810 euros

Conservez précieusement les références de vos achats. De plus en plus d'amateurs sont attirés par les billets «pedigree» !

Les fautes ont désormais aussi leurs amateurs acharnés !

Sur les 37 fautes proposés, 32 ont trouvé preneurs. Avec une somme totale de 50% au dessus des prix de départ, ces documents longtemps considérés comme de simples originalités vont être certainement examinés avec plus d'attention. Le record est de 3656 euros pour un Pascal uniface (n°575), en deuxième position c'est encore un Pascal qui établit un prix d'exception de 3300 euros pour son filigrane tête-bêche, une erreur rarissime sur les billets Banque de France. Le site de Thierry Valet (<http://www.billetfaute.com>) est d'une grande utilité et mérite qu'on s'y attarde longuement.

Dix amateurs pour que ce Berlioz fauté réalise un prix de 959 euros !

Lot n°292



Depuis quelques temps déjà il est clair que les Specimen font partie des recherches favorites de nombreux collectionneurs. Longtemps, ils ont été réservés à quelques amateurs (éclairés !), ils sont désormais les bijoux que chacun rêve d'ajouter à ses classeurs. Les douze exemplaires proposés ont trouvé preneurs, pour une somme approchant le double du total des prix de départ !



Le Spécimen du 10000F Bonaparte, avec neuf offres et un prix réalisé de 1990 euros, est attribué à deux fois la cote du Fayette !

Lot n°192

Signalons aussi un résultat remarquable pour les « hors catégories » :

L'essai de J.A.Pichot avec 2760 euros montre qu'il y a de l'avenir pour les documents d'exception.

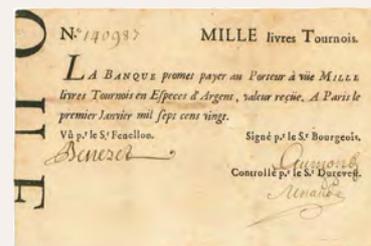
La trouvaille « Les Annulés de Janvier » trouve place dans quelques-unes des plus belles collections (les deux invendus n°20 et 23, sont partis dès la publication des résultats).

À très bientôt pour PAPIER-MONNAIE 16 !

Jean-Marc Dessal

MEA CULPA

Le numéro 2 du catalogue était bel et bien un magnifique... faux d'époque. Un grand merci à M.Porcheron. Nous proposerons probablement à nouveau ce billet, avec la bonne description cette fois !

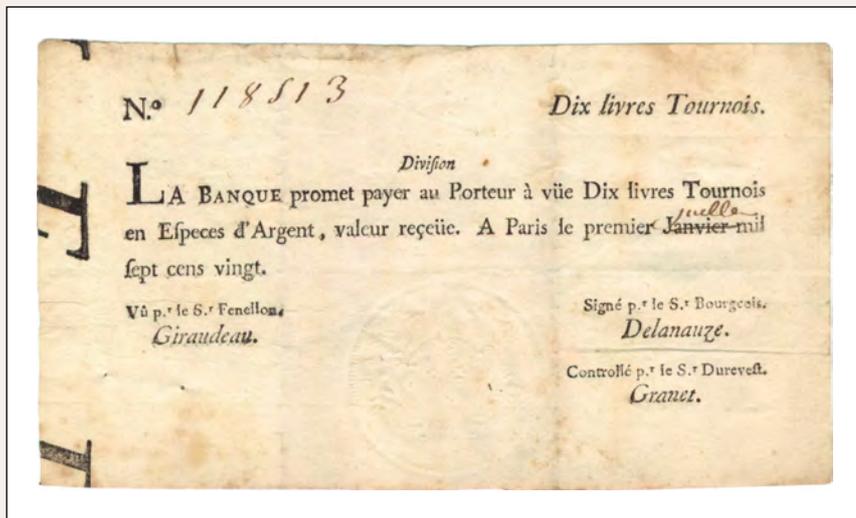


A ce sujet le Club Auvergne Papier-Monnaie vient de réaliser un gros travail sur la Banque de Law, ne manquez pas l'occasion d'entrer en contact avec eux !

DU NOUVEAU SUR LA BANQUE DE LAW ??

Savez vous quel était le rêve du grand collectionneur Georges THOMAS en 1971 ? : Retrouver un billet de la BANQUE GÉNÉRALE DE LAW, hélas il ne les verra pas. Cependant ces billets existent et Gilbert DOREAU a recensé les quatre exemplaires connus. Il vous les présente dans son ouvrage « LES BILLETS DE LAW » « édition CLUB AUVERGNE PAPIER-MONNAIE CHAMALIÈRES ainsi que ceux de la Banque ROYALE.

Pour cela il n'a pas ménagé sa peine, en véritable historien et chercheur il a « revisité » les connaissances sur ce sujet déjà évoqué par Paul FLOBERT, Jean LAFaurie et Philippe REBÉRIEUX. Visite de musées, consultation des Archives Nationales, Bibliothèque Nationale et même sur place à Maastricht où sont conservés une partie des documents de la succession de John et William LAW, c'est d'ailleurs dans ces archives que se trouvent deux billets de la Banque Générale reproduit dans son ouvrage. C'est la première fois que dans un même livre sont réunis les quatre billets connus.



Pour la Banque Royale, tous les arrêts concernant les émissions ont été consultés et reproduits, y compris celui du 13 octobre 1720 non connu de J. LAFaurie, cet arrêt n'a pas été imprimé il est resté sous sa forme manuscrite.

Ces billets de LAW sont présentés en deux grandes catégories :

- Les 19 billets gravés
 - Les 16 billets typographiés avec les variétés
- soit la totalité des billets pouvant exister d'après les archives connues
- Pour chaque billet, un par page, vous trouvez :

OUI : LES BILLETS DE LAW

- * Le ou les arrêts autorisant sa réalisation.
- * La numérotation de chaque émission et le nombre de billets prévus.
- * Une reproduction en couleur
- * Une cote ou une estimation de valeur.
- * Pour les billets rares les N° connus de l'Auteur.

Compte tenu de toutes ces informations Gilbert DOREAU a revu la numérotation et adopté le principe classique de numérotation par valeur croissante qui, avec la présentation un billet par page, facilite grandement les recherches.

Gilbert DOREAU a voulu faire partager sa

passion, ses connaissances et le CLUB AUVERGNE PAPIER-MONNAIE CHAMALIÈRES a quant à lui décidé d'éditer son ouvrage. Merci à lui et à Philippe REBÉRIEUX également membre du club de nous permettre une plus parfaite connaissance de ces premiers billets de Banque. Cet ouvrage mérite amplement de devenir la référence pour les billets de LAW.

Professionnels, Collectionneurs ou Historiens, cet ouvrage vous intéresse.

Le Président de Club
Auvergne Papier-Monnaie Chamalières
Yves JÉRÉMIE

Condition d'obtention :

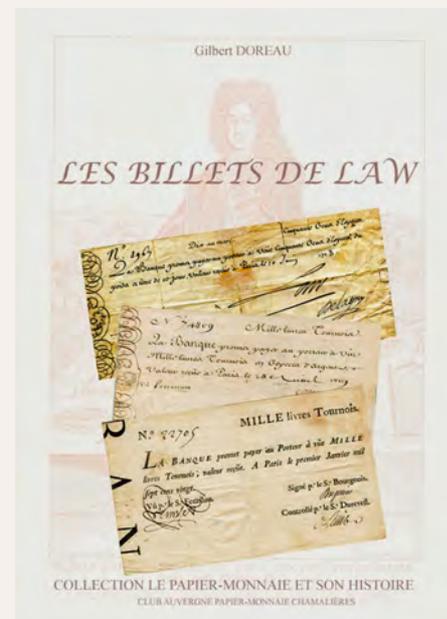
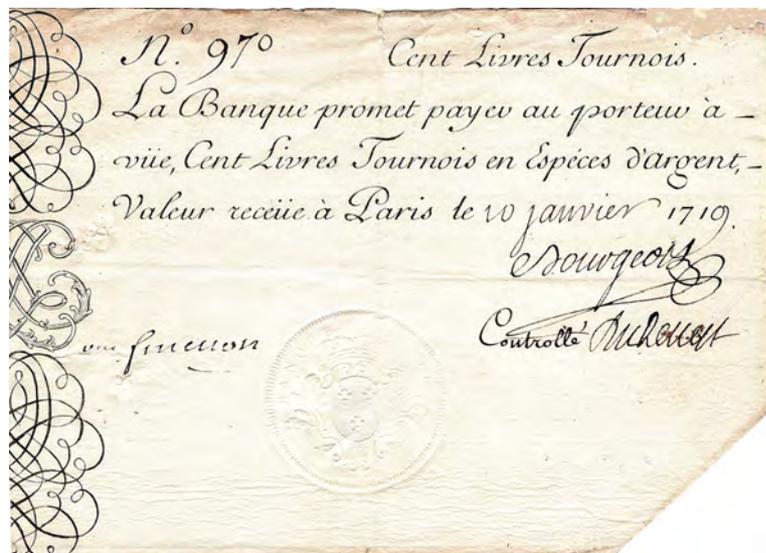
Ouvrage réservé aux membres actifs ou bienfaiteurs du CLUB AUVERGNE PAPIER-MONNAIE CHAMALIÈRES

Afin de faire bénéficier le plus grand nombre d'amateurs, il pourra être obtenu en prenant une carte de MEMBRE BIENFAITEUR (minimum 30 €) chèque au nom du Club.

Renseignements : Siège administratif 11 Avenue de la République 63 800 COURNON
Tél : 0473848240 ou auprès de l'Auteur

04 73 87 94 30

gilbert.doreau@hotmail.fr



PIGEON VOLE EN MILLIONS DE \$\$\$!

Un article du *Spiegel* allemand (nos lecteurs anglophones, cliquez pour lire l'article complet) a été signalé par un lecteur à nos confrères d'e-sylum et c'est un vrai poème...

Deux citoyens allemands ont essayé d'escroquer, en Autriche, en présentant des billets d'un million de dollars *Silver Certificate* (donc remboursables en argent métal). Déjà, la somme est délirante, mais l'idée du *Silver Certificate* l'est aussi : sachant un dollar en argent, c'est une pièce de 27 grammes, arithmétiquement un million de dollars, c'est 27 tonnes d'argent...

Comme si tout cela n'était pas déjà totalement pathétique, ils ne présentaient pas un billet d'un million de dollars, mais plus de cinq cents billets... un demi-milliard de dollars.

Certes, le dollar ne vaut plus grand chose, mais quand même !

Bien entendu, ils ont trouvé un pigeon, convaincu que c'était la *bonne affaire* de sa vie, qui a maintenant tous les ennuis possibles, les deux escrocs étant en prison et l'imbécillité n'étant pas une circonstance atténuante reconnue par la Loi !



LA GUEULE CASSÉE DE L'EMPEREUR

Depuis la parution de l'excellent livre du *numismatologue* (plus approprié que *numasticien*) Jean-Claude Chort, intitulé « *Le Monnayage et les Monnaies Fautées France 1780-2009* », je regarde d'un peu plus près les frappes issues de coins cassés. En général on voit une fente sur la monnaie et il est bien rare de la voir traverser complètement le flan. Dans le cas présent, il s'agit d'une 5 Francs 1813 de l'atelier de Perpignan qui ne présente pas moins de six fentes partageant la monnaie en huit morceaux distincts.

Une monnaie fautée de cette importance n'aurait pas du échapper à la vigilance d'un contrôleur avisé. Comme il s'agit du portrait de l'Empereur, c'est un crime de lèse-majesté que de laisser circuler une monnaie satirique de cette nature, même théoriquement involontaire. Pensons un peu que l'Empire était alors au bout du rouleau et ce que pouvait représenter un témoin officiel de la « Gueule Cassée » de l'Empereur. On pourrait aussi penser que le dit contrôleur a négligemment ou volontaire-

ment laissé circuler les monnaies issues de ce coin cassé.

L'analyse montre une usure différente des parties incriminées. Les parties externes sont pratiquement en état Superbe, alors que le centre est proche du TB. Cela provient du fait que les parties externes sont en retrait par rapport à la partie centrale. Ceci implique aussi que le coin est dans un piteux état et qu'il ne pourra pas encore frapper beau-

coup de monnaies. Evidemment le revers, quand à lui est parfaitement plat et présente une usure régulière.

Espérons que l'ouvrage précité, l'excellent CHORT incitera les numismates à regarder de plus près leurs monnaies et à considérer avec moins de morgue les monnaies fautées exceptionnelles.

Philippe BOUCHET



Bulletin numismatique version internet, mode d'emploi :

Dans la version PDF que vous avez à l'écran, tous les liens internet fonctionnent directement par simple clic et la plus grande partie des images sont doublées par une version plein écran mise en ligne sur le net. Il vous suffit donc de cliquer sur n'importe quelle image pour obtenir cette même image en grand format.

Vous pouvez enregistrer une copie intégrale du *BN* en PDF (cliquez sur « enregistrer copie »), puis la transmettre en pièce jointe par courriel ou la garder sur votre disque dur pour consultation ultérieure.

POUR UNE VERSION PAPIER, IMPRIMEZ LE PDF, EN NOIR ET BLANC OU EN COULEURS

